

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 995 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Présidence de la République

(Lire en page 3)

## Fatshi nettoie sa cour... en silence !

Nostalgie des bonnes routes

(Lire en page 12)

## Le Grand Katanga à l'unisson pour le retour de Moïse Katumbi



Kolwezi

(Lire en page 2)

La minière COMUS cultive le coronavirus parmi son personnel

Les Ecritures saintes interdisent de servir 2 maîtres

Pascal Mukuna : la Bible, la balle, la politique, le sexe !

(Lire en page 4)

La Fecofa a enfin rendu son verdict

## Mazembe sacré champion de la Linafoot

(Lire en page 11)

V. Club, Maniema Union et DCMP également qualifiés pour l'Afrique.



Kolwezi

## La minière COMUS cultive le coronavirus parmi son personnel

L'alerte avait été donnée par La République dans l'une de ses précédentes livraisons, au sujet des conditions déplorablement dans lesquelles évoluent les travailleurs congolais de l'entreprise minière chinoise COMUS. Un véritable mouvoir favorable à la propagation du covid-19 pour ces travailleurs confinés dans la promiscuité la plus étanche.

Confirmation en est faite par les ministres des Mines, Willy Kitobo, et Néné Nkulu, de l'Emploi, travail et prévoyance sociale, qui reviennent d'une visite d'inspection au sein de l'entreprise minière "COMUS", à Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba.

A l'issue de la visite, le ministre des Mines a jugé : " Inacceptables " les conditions dans lesquelles sont confinés les agents et travailleurs de cette entreprise. " Mme la ministre d'État Nkulu avait reçu bien

avant des rapports qui confirmaient ces mauvaises conditions de confinement. Après avoir reçu ces plaintes, nous avons décidé de descendre nous-mêmes. Les conditions sont inacceptables", a déclaré le ministre Kitobo.

Les deux ministres ont, de ce fait, réuni dans un premier temps les syndicalistes des différentes entreprises minières de la contrée, avant d'avoir une séance de travail avec les responsables de la société minière COMUS au cours de laquelle il leur a été transmis la vision du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo dans le domaine des Mines ainsi que les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la contamination et la propagation de la pandémie du coronavirus (covid-19) qui ravage le monde entier et plus particulièrement en RDC.

LR

NORD-KIVU

## L'activisme des Mai-Mai favorise la pêche illicite sur le lac Edouard

L'activisme des Mai-Mai constitue un blocage aux efforts d'éradication du phénomène pêche illicite sur le lac Edouard, côté congolais. Ce constat a été fait mercredi 13 mai, par l'équipe conjointe de patrouille anti-pêche illicite lors de l'évaluation de cette opération. Cette équipe conjointe est composée des éléments de la force navale, du comité des pêcheurs et des écogardes de l'ICCN.

Pour l'ONG Fédération des Pêcheurs Individuels du lac Edouard (FECOPEILE), les pêcheurs congolais jouissent d'au moins 70 % de la superficie du Lac Edouard, ils sont toujours tentés d'aller pêcher dans la

zone frontalière avec l'Ouganda.

La partie congolaise du Lac Edouard étant devenue presque improductive suite à la recrudescence de la pêche illicite et l'activisme des Mai-Mai qui sécurisent les pêcheurs, annonce-t-elle.

La nuit de lundi à mardi 12 mai, par exemple, 15 pêcheurs congolais de Kyavinyonge, ont été arrêtés, torturés puis relâchés, par les éléments de la marine ougandaise. Ils auraient été appréhendés dans les eaux territoriales ougandaises utilisant des matériels de pêche non autorisés dans ce Pays.

«La présence des Mai-Mai à Tshanika



cause un sérieux problème dans la partie Sud-Ouest du Lac. Là, la surpêche continue. Maintenant, les pêcheurs ont tendance à fuir et aller pêcher dans la zone frontalière. La première chose à faire c'est de traquer ces Mai-Mai là qui sont devenus un problème», a déclaré le secrétaire exécutif de la FECOPEILE, Josué Mukura.

Une équipe conjointe composée de la force navale, du comité des pêcheurs et des écogardes de l'ICCN, mène la patrouille mixte depuis mars 2020 contre la pêche illicite sur le lac Edouard, dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne et l'UICN/Pays-Bas.

RO

Tanganyika

## Les FARDC se déploient dans toutes les localités frontalières avec la Zambie



(Image d'illustration) Les FARDC devant la position de Ngite, attaquée le 30 mai 2019. Radio Okapi/ Ph. Martial-papy Mukeba.

L'administrateur du territoire de Moba dans la province du Tanganyika, Didier Mumbere, a affirmé mercredi 13 mai que les FARDC semblent avoir opté cette fois pour une présence dans toutes les localités frontalières avec la Zambie.

Depuis le début de leur déploiement au mois d'avril 2020, les FARDC continuent de prendre position dans la quasi-totalité des villages frontaliers avec la Zambie.

« Nous sommes en train de déployer des militaires, renforcer la sécurité totale au niveau de nos limites frontalières congolaises et zambiennes, déployer les militaires au niveau de Moliro, et à Kalubamba, à Libondwe, à

Kibanga, voire même à Kapingu, à Mwange et à Musosa, voire même Kabondwe du côté de Pweto, que notre population ne puisse pas vivre (avec) la peur au ventre », a indiqué Didier Mumbere.

Au-delà du groupement de Moliro, les FARDC se déploient tout le long de la frontière avec la Zambie, y compris le village Kapingu qui avait également été envahi par les forces de sécurité zambienne en 2007.

Par ailleurs, certaines sources annoncent que les unités déployées proviennent essentiellement de l'unité de réaction rapide de la 22e brigade ainsi que du 22e groupement naval.

Haut-Uélé

## Six Mbororo arrêtés à Niangara pour meurtre



Des éleveurs Mbororo. Photo Teseum

Selon le ministre provincial en charge de la justice et porte-parole du gouvernement provincial du Haut-Uele, Jean Ngelia, les six Mbororo arrêtés mercredi 13 mai à Niangara sont impliqués dans les incidents meurtriers du 9 mai dans la localité Kongo en groupement Lipombo, situé à 30 Km de Niangara.

Ces incidents avaient coûté la vie à trois personnes dont deux autochtones et un éleveur Mbororo.

« Etant donné que la cohabitation avec la population devient impossible, étant donné que leur présence génère l'insécurité, ils doivent quitter la province du Haut-Uele pacifiquement », a déclaré le

ministre Jean Ngelia.

La société civile locale, de son côté, se réjouit de cette arrestation, car selon elle, les Mbororo sont devenus une source d'insécurité dans le milieu.

« Ils privent la population d'exercer ses activités quotidiennement comme d'habitude et puis leur présence sème l'insécurité totale. Ils sont détenteurs d'armes, ils créent les meurtres », a indiqué le président de la société civile, Dominique Bombe wa Bombe.

Les six Mbororo seront mis à la disposition du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Isoiro pour être poursuivis.

## La République

2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

## Directeur de Publication

Jacques Famba

## Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

## Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

## Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

Jacques Famba

## Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

## technique

Benoit Mutshipayi

## Secrétaire de rédaction

PAO

Abedi Salumu

## Direction Commerciale et

## Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

## Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

## Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

## Vente

-

## Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Présidence

# Fatshi nettoie sa cour... en silence !

Environ une année et demie après sa prise des fonctions, Félix Tshisekedi est loin de brandir un bilan reluisant dans les principaux secteurs de la vie. Une sorte de léthargie plombe un régime mis à genoux par la flambée de l'insécurité à l'Est du pays, la chute de la valeur de la monnaie nationale, une économie en récession, les altercations politiques, etc. Pire, le Programme des 100 jours devant initialement fixer sur le divorce d'avec les anciennes pratiques, a sombré dans les travers de la corruption, du détournement et de la complication de la vie sociale. Seule la liberté d'expression a connu des avancées significatives et indéniables.

Se sachant devant répondre seul devant le souverain primaire et l'opinion internationale, le chef de l'Etat croit l'heure arrivée de prendre à bras-le-corps, sa destinée politique. L'interpellation, puis l'incarcération de Vital Kamerhe, son bras droit dans son accession à la Magistrature su-

prême du pays offrent cette opportunité tant rêvée de passer le balai dans la cour de l'autorité suprême. De la plus belle manière en ce qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'instauration de l'Etat démocratique dont l'un des piliers s'appelle justice indépendante.

Si demain Vital Kamerhe est condamné, on n'en voudra pas au Chef de l'Etat alors qu'il est appelé à garantir le bon fonctionnement des institutions de l'Etat. Et Vital Kamerhe offre un deuxième avantage, celui de dénoncer tous ceux qui ont participé à l'entreprise prédatrice des fonds alloués aux travaux des 100 jours. Ils sont nombreux, ces membres de la cour qui ont voulu réduire le mot d'ordre du Président de la République à un simple slogan. « Déboulonner les antivaleurs » était confondu à la politique sempiternelle de « ôtes-toi de là que je m'y mette » !

Aujourd'hui tous sont rattrapés par une justice en pleine conquête de son blason terni depuis des lustres. Avec le signal lancé

par Vital Kamerhe, plusieurs membres du cabinet du Président de la République logent la trouille, soupçonnant une invitation de la justice à tomber à tout moment. Selon des indiscrétions, certains auraient déjà pris le large – notamment avec l'opportunité du charter ayant ramené en Europe, des citoyens occidentaux dont certains faisaient partie du cabinet présidentiel –, d'autres ravalent le chapelet pour obtenir le soutien de Dieu.

De manière soft donc le cabinet se vide, se nettoie en silence. Le cas connu est celui

de Vidiye Tshimanga qui a justifié sur son compte twitter, son « départ » du cabinet du chef de l'Etat : « La mise à mort...ce spectacle jouissif pour voyeurs hypocrites. »

Pas de compassion, pas d'empathie, juste un désir pervers de voir et se satisfaire de la chute de l'autre. Désir de Justice ou pulsion primaire primate ? Les cœurs sont noirs. Mais que Justice triomphe ».

Et de traduire sa pensée :

« la vindicte populaire n' est pas la justice ».

Traduction de mon tweet :

1- Ma conclusion : est sans équivoque « que Justice triomphe » : la justice doit être dite et ce sans état d'âme. Car la justice se doit d'être impartiale. Dura Lex Sed Lex.

2- l'introduction : « la mise à mort...ce spectacle jouissif pour voyeurs hypocrites » : nombreux sont ceux qui se plaisent du malheur d' autrui, alors qu'eux même sont coupable des mêmes faits, si pas pire. «que celui qui n' a jamais péché lui jette la première pierre ».( parole divine).

3: le Corp :

Première partie : « pas de compassion, pas d'empathie, juste un désir pervers de voir et se satisfaire de la chute de l'autre » : la justice se doit d'être sans état d'âme mais l' homme se doit d'être humain. Si l'homme ne connaît pas la présomption d'innocence, principe fondamental de droit, un procès ne peut pas être équitable.

Deuxième partie : « désir de justice ou pulsion primaire primate » : La justice ne peut pas être le reflet de la vindicte populaire, sinon elle devient partielle et ne cherche qu'à plaire à ceux qui crient le plus fort. La foule n' a pas la sagesse et le discernement, tel un animal elle tue sans réfléchir. Ce n' est pas la justice.

Troisième partie : « les cœurs sont noirs » : après tant d'années de souffrances et d'injustices, les cœurs se sont durcis. La paix et la gentillesse qui caractérisaient le peuple congolais, se transforme petit à petit en haine et vengeance.

Tout ceci pour nous interpeler, nous les dirigeants, que notre tâche ne peut en aucun cas être prise avec légèreté ( comme certains pensent « chance eloko pamba ), et que chacun de nos actes a des conséquences et subira la sanction de la justice populaire et Divine.

## Gestion de 100 jours : un comité « Benda Bika »

Cité par Vital Kamerhe à l'ouverture de son procès, lundi 11 mai 2020 à Kinshasa, le comité de gestion du programme de 100 jours est une véritable boîte de Pandore au cœur d'un des plus grands scandales judiciaires en République démocratique du Congo. Décryptage.

Vital Kamerhe n'était pas venu blaguer à l'ouverture de son procès. Même si les balbutiements de Jammal Samih cherchant ses mots de français ont fini par faire sourire le directeur de cabinet de Félix Tshisekedi. Derrière, l'allié du président était venu chercher son salut. Il risque une peine allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement ferme, en plus d'une mort politique certaine. Alors, VK a fait passer le message. L'image, d'abord : il se laisse pousser une barbe, et est souvent en colère, après s'être assuré que le procès sera retransmis en direct à la télévision.

«Nous étions une équipe de supervision». #RDC

En prenant la parole, Vital Kamerhe est combatif. Il ne se laisse pas impressionner. Il le dit, au risque de prendre ses propres partisans à contre-pied. Que ce programme de 100 jours est l'œuvre du président Félix Tshisekedi. « Ce programme n'est pas le fruit de Monsieur Kamerhe. Ce programme est avant tout élaboré et il est approuvé par le Chef de l'Etat lui-même », renvoie-t-il, rejetant sa responsabilité.

Vital Kamerhe prend également soin de préciser qu'il n'a pas géré ce programme seul : « Je ne dis pas que j'étais superviseur. Nous étions dans une équipe de supervision. [Nous étions] 9 au total. Mais, le document, il est là. Lisez-le. Il y avait Monsieur Vital Kamerhe, directeur de cabinet, et Monsieur Kolongele, Directeur de cabinet adjoint. Il y avait Monsieur Yav, Ministres des Finances. Il y avait le gouverneur de la Banque Centrale, il y avait le ministre du Budget de l'époque... En

plus de ces 9 personnes, il y avait la coordination. Ce qui est étonnant ici », ajoute-t-il.

Il cite, également, en dehors de la cellule de supervision, une cellule de Coordination dirigée par Nicolas Kazadi, ambassadeur itinérant du Chef de l'Etat. Vital Kamerhe, comme ses partisans et proches qui promettaient d'ouvrir une boîte de Pandore durant ce procès, exprime alors sa surprise que le directeur de cabinet du Chef de l'Etat soit le seul à être épinglé.

Un comité en tiraillements

Le comité de gestion de ce programme est à l'image du scandale. Un document signé par Vital Kamerhe lui-même, le 13 juin 2019, en révèle une partie. En effet, le directeur de cabinet du président Tshisekedi signe, dans ce document, une décision portant mise en place du Comité, établissant, notamment, sa composition. Sauf qu'au moment où le document est signé, le programme de 100 jours avait déjà été mis en place depuis plus de 109 jours. Par ailleurs, les membres de ce comité multisectoriel ne s'accordent pas. Outre les obédiences politiques, il y a également une farouche guerre sur les responsabilités et le bilan du programme.

Selon plusieurs sources à la présidence de la République, avant la signature de ce document, Vital Kamerhe a dirigé seul le programme, en associant quelques proches à lui. « Il suffit de regarder tous les documents qui ont été signés à l'époque. Tous les marchés ont été accordés avant la mise en place du Comité. Prétendre qu'il y a eu une supervision commune du programme, c'est mentir », affirme un conseiller du président Félix Tshisekedi qui a requis l'anonymat.

Ce que des proches de Vital Kamerhe démentent. « Le Comité a commencé à travailler avant la publication du document qui n'est qu'une formalisation. Les travaux du

(Suite en page 12)

Crise institutionnelle

# «Le Changement en marche» confirme la plainte contre Thambwe Mwamba

La plateforme « Le Changement en marche », en partenariat privilégié avec l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a déposé une plainte à la Cour de cassation contre Alexis Thambwe Mwamba, président du Sénat, pour outrage au chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

La procédure a pris une vitesse de croisière. A en croire Crispin Kabasele Tshimanga, porte-parole de cette plateforme proche du pouvoir, le magistrat instructeur est très actif et poursuit ses investigations dans le cadre de cette plainte de la plateforme contre le président du Sénat.

Pour lui, la plainte contre le président du Sénat a été bel et bien enrôlée par le parquet près la Cour de cassation. Un magistrat instructeur a été désigné à cet effet. C'est pour ainsi dire que personne n'est au-des-

sus de la loi. «On ne peut pas insulter le président de la République, on ne peut pas l'offenser. C'est interdit par la loi, la Constitution. Il faudrait qu'on commence par de grosses pointures de la politique congolaise pour que le petit peuple croit en l'instauration de l'Etat de droit».

Sûr de gagner cette bataille judiciaire, Crispin Kabasele affirme que le droit est du côté de sa plateforme.

On rappelle que la plateforme le Changement en marche est en partenariat privilégié avec l'UDPS pour soutenir le président de la République. Cette plainte est sa façon de dire que la plateforme est derrière le chef de l'Etat.

Décidément, Alexis Thambwe Mwamba, président du Sénat, sera dans les prochains jours la cible de plusieurs affaires judiciaires. On se souvient que la sénatrice Bijou Goya



a déposé il y a quelques jours une plainte contre le même Alexis Thambwe Mwamba pour diffamation et propos injurieux. Bien que le président du Sénat, à l'instigation des hauts cadres du FCC, ait présenté ses excuses à la sénatrice, celle-ci a confirmé sa plainte il y a une semaine

de cela.

Le procureur général de la République près la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe a eu tort d'affirmer que le procès Kamerhe et consorts inaugurerait une série de procès en vue de la justice pour tous.

L P/LR

## Les Ecritures saintes interdisent de servir 2 maîtres

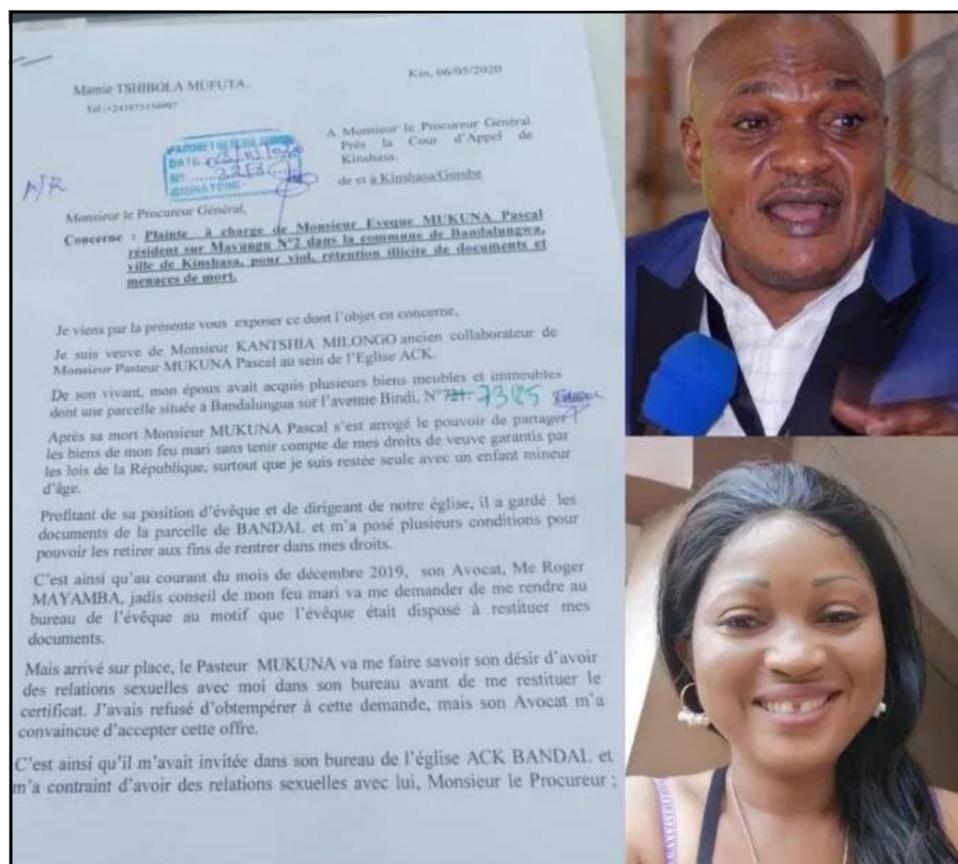
# Pascal Mukuna : la Bible, la balle, la politique, le sexe !

Accusé de viol et menaces de mort, l'évêque Pascal Mukuna a été placé sous mandat d'arrêt provisoire et a passé sa deuxième nuit dans les locaux de la maison pénitentiaire.

En effet, le pasteur Pascal Mukuna a été arrêté le mercredi 13 mai 2020 à l'issue de son audition par la justice congolaise. Il a été placé en détention préventive à la Prison centrale de Makala. Avant son transfert, l'évêque Pascal Mukuna a été entendu sur des accusations de « viol, rétention illicite et menaces de mort » portées contre lui par Mamie Tshibola, épouse de Kantshia Milongo, l'un de ses anciens collaborateurs, avant d'être confronté à cette dernière après plus de 8 heures d'audition au parquet de la Gombe.

Dans sa plainte déposée le 08 mai dernier, Mamie Tshibola affirme que le responsable de l'église ACK l'aurait obligée à avoir des relations sexuelles avec lui pour récupérer le certificat d'une parcelle de son défunt mari, située dans la commune de Bandalungwa.

«Il m'a non seulement violée mais aussi et surtout il m'a exposée au mépris du public en publiant mes images qui portent atteinte à ma dignité de femme», dit-elle dans sa plainte. Le pasteur, responsable de l'Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK), était



arrivé aux côtés de ses avocats pour répondre à la Convocation de la justice congolaise. Bunduki Baombolia Samy, officier du ministère public près la Cour d'Appel de Kinshasa/Gombe.

Rappelons qu'une sextape relayée en boucle sur les réseaux sociaux a mis en cause le leader de l'Eveil patriotique. Le pasteur Mukuna avait dénoncé un montage du FCC suite à son combat pour déboulonner l'an-

ancien régime incarné par Joseph Kabila qui, selon lui, continuait à influencer sur la marche de la nation C'est ainsi qu'avant cette affaire, il avait déposé une plainte contre l'ancien président au parquet près de la Cour d'appel de la Gombe. Pour ce faire, l'évêque de l'ACK avait également ouvert un bureau d'enregistrement pour les victimes de la répression du pouvoir de Joseph Kabila.

En réalité dans l'opinion on reconnaît l'erreur de M. Pascal Mukuna dont, visiblement, les ambitions demeurent insatisfaites. On note que le souci de gloriole pousse ce monsieur à embrasser de multiples secteurs aux fins de se forger une célébrité nationale, voire internationale. Un léger recul sur son parcours renseigne que l'homme avait fait la boxe professionnelle sans émerger de la manière souhaitée.

Son étoile semble avoir brillé avec la propagation de la Parole de Dieu ; Mukuna est connu des Kinois grâce à ses sermons en tant que responsable de l'église Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK).

En dépit de cette aura, Mukuna demeure sur sa soif de gloriole ; à la surprise – et même à la déception de maints de ses fidèles – il se retrouve à la tête d'une équipe de football, le FC Renaissance pour ne pas le citer. Mais Mukuna, cultive aussi l'appétit politique en se rapprochant du PPRD, le parti de Joseph Kabila au pouvoir. Ce que l'on ignorait, c'est son appétit sexuel bien aiguisé et pour lequel il se retrouve aujourd'hui en taules.

Qui trop embrasse, mal étreint renseigne un dicton français. Le pasteur ne se serait-il pas noyé dans une marre d'ambitions dans les domaines variés et même opposés ?

Louis-Paul Eyenga

# La BCC et les assureurs au chevet du Franc congolais

La Banque centrale du Congo (BCC) et l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) viennent de signer, ce mercredi 13 mai 2020, un mémorandum d'entente. Cet accord exprime leur détermination mutuelle à renforcer la surveillance du marché financier congolais et le contrôle des opérateurs oeuvrant dans ce secteur.

En effet, ce cadre de collaboration vise premièrement le partage d'expériences et d'informations ainsi que les consultations mutuelles sur des questions d'intérêt commun. Et ce, dans l'objectif de soutenir le développement harmonieux du marché financier de la Rdc Congo.

« Aujourd'hui nous sommes opérationnels sur le segment des Bons du trésor. Nous attendons un apport des sociétés d'assurance dans ce marché. Notre collaboration est nécessaire pour ga-

rantir la coordination et la cohérence du système de régulation et de contrôle de nos assujettis », a indiqué le gouverneur de la BCC, Deogracias Mutombo.

Deuxièmement, l'accord signé va également permettre aux deux régulateurs (des secteurs bancaire et des assurances) de conjuguer leurs efforts pour une lutte plus active et efficace contre la fraude et le blanchiment des capitaux.

A ce sujet, des mécanismes sont fonctionnels au sein de chacune de ces institutions tirent leur légalité dans la Loi n° 04/16 du 19 juillet 2004 portant lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme e, Rdc Congo.

A l'ARCA, par exemple, le Règlement édicté en 2017 oblige chaque société d'assurances sollicitant un agrément de présenter sa politique de prévention du blanchiment des capitaux et du financement

du terrorisme. Si la société requérante a l'obligation de désigner une personne qui sera responsable de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, cette personne doit être agréée par l'ARCA.

Et dans l'analyse de tout dossier de demande d'agrément, l'ARCA sollicite de la BCC en lui transmettant la liste de tous les actionnaires, de tous les administrateurs, dirigeants effectifs et employés afin qu'elle enquête sur leur éventuelle implication dans des faits de blanchiment des capitaux ou de délits financiers.

« Jose croire que la collaboration plus étroite entre l'ARCA et la BCC va améliorer l'efficacité du secteur financier, des meilleures synergies permettant d'éviter le couts divers provoqués par le manque d'informations partagées », a déclaré le directeur général ai de l'ARCA, Alain Kaninda.

Il y a lieu d'indiquer que le dispositif de

LBC/FT de la Banque centrale du Congo comporte plusieurs instructions dont celle portant le numéro 15 qui interdit les paiements en espèces de la sommes allant au delà de 10 000 USD.

Au demeurant, ces deux régulateurs du marché financier congolais oeuvrent pour accroître leurs efforts notamment dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme afin de prévenir l'utilisation abusive de système congolais aux fins de perpétration de ces crimes.

Le directeur général de l'ARCA, Alain Kaninda et le gouverneur de la BCC, Deogracias Mutombo ont apposé leurs signatures respectives sur ce mémorandum d'entente au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de leurs collaborateurs au siège de la Banque centrale du Congo.

Eric TSHIKUMA

## BELGIQUE

# 51 Congolais et trois ONG se constituent partie civile contre Semlex dans une enquête pénale

51 citoyens congolais se sont constitués partie civile, le 8 mai 2020, dans l'enquête judiciaire en cours en Belgique contre la société SA Semlex Europe. Le Réseau panafricain pour la lutte contre la corruption (UNIS), la Fédération internationale pour les droits humains et la Ligue des droits humains ont également déposé plainte dans le cadre de la même affaire.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la campagne de lutte contre la corruption « Le Congo n'est pas à vendre. »

« SA Semlex Europe est sous enquête en Belgique pour le deal controversé concernant la fabrication de passeports biométriques congolais. Selon l'agence de presse Reuters, l'enquête porte sur d'éventuels faits de corruption et de blanchiment d'argent. Le Congo n'est pas à vendre exhorte la justice belge à poursuivre l'enquête jusqu'au bout afin que les éventuelles pratiques de corruption soient sanctionnées », indiquent les organisations de la société civile faisant partie de cette campagne.

Par le dépôt de ces plaintes pénales avec l'appui d'ONG, les victimes congolaises deviennent enfin actrices de ce dossier emblématique. D'après Paul Nsapu, vice-président de la FIDH, elles pourront demander un accès au dossier et solliciter des devoirs d'enquêtes complémentaires.

A lui de préciser : « loin d'avoir une simple portée symbolique, il s'agit d'une vraie plus-value, pouvant permettre d'aboutir enfin à la condamnation d'une entreprise suspectée d'offrir des pots de vin pour obtenir de juteux contrats, au détriment des citoyens congolais. »

Plusieurs faits ont motivé cette démarche. A 185 USD, estime Le Congo n'est pas à vendre, le passeport congolais demeure parmi les plus chers au monde. Sur ce montant, soutient cette plate-forme citant des sources proches du dossier, 60 USD sont réservés à une société écran dénommée LRPS, qui serait détenue par un membre de la famille de l'ex-président de la République.

« Avec plus de 600 000 passeports vendus depuis l'entrée en vigueur du contrat Semlex, la société écran suspecte pourrait avoir encaissé plus de 36 millions de dollars

américains », estiment ces organisations de la société civile congolaise.

Bien plus, 700 000 USD auraient été versés, d'après Reuters cité par CNPAV, par des sociétés proches de Semlex sur des comptes d'Emmanuel Adrupiako, l'assistant financier de l'ancien chef de l'Etat, et ce dans les mois suivants la signature du contrat en 2015.

A ceci s'ajoutent toutes les tracasseries auxquelles les congolais font face lorsqu'ils souhaitent obtenir leur document de voyage dans les délais raisonnables. Ainsi, la somme effectivement payée pour un passeport peut largement dépasser les 185 dollars prévus par la loi.

« Ce sont nous, les citoyens congolais, qui payons le prix de ces négociations secrètes au sommet de l'Etat. Nous dépensons bien plus que tous les pays limitrophes de la RDC pour notre passeport. Nous voulons que la justice belge lève le voile sur ce dossier et sanctionne tout individu ou entreprise qui s'avère coupable de corruption », a déclaré Fred Bauma, un des citoyens congolais qui s'est constitué partie civile.

Floribert Anzuluni, coordonnateur du mouvement citoyen Filimbi, se rappelle que le président Tshisekedi avait promis, pendant la campagne électorale, qu'il allait revoir à la baisse le prix du passeport congolais.

« Nous y tenons. Or jusque-là, nous attendons toujours », a-t-il insisté.

En Rdc Congo, Le Congo n'est pas à vendre demande au Gouvernement congolais de ne renouveler sous aucun prétexte ce contrat qui arrive bientôt à expiration.

« Seul un appel d'offre compétitif permettra d'arriver à un prix raisonnable pour notre passeport. C'est aussi une condition essentielle pour restaurer quelque peu la confiance des citoyens congolais envers leurs dirigeants », a déclaré Florimond Muteba de l'Observatoire de la dépense publique (ODEP).

Bien plus, la Justice congolaise qui prend de plus en plus son indépendance est invitée par ses organisations à ouvrir une enquête pour corruption, abus de pouvoir ou autres délits envers les personnes impliquées dans les négociations de ce contrat de production du passeport congolais en 2015.

Le Réseau d'éducation civique au Congo (RECIC), l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), la Lutte pour le changement (LUCHA), FILIMBI, l'Observatoire d'études et d'appui à la responsabilité sociale et environnementale (OEARSE), Resource Matters, la Plateforme de protec-

tion des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF), Congo Nouveau, l'Action contre l'impunité pour les droits humains (ACIDH) et Afrewatch font partie de ces organisations de la société civile congolaise qui soutiennent cette action.

Emilie MBOYO

## Les opérateurs économiques tenus de certifier au plus tard le 15 mai les stocks acquis avant le régime suspensif de la TVA



La ministre de l'Economie nationale, Acacia Bandubola, informe, dans un communiqué officiel rendu public le mardi 12 mai et parvenu à notre rédaction, les opérateurs économiques bénéficiaires de la mesure de suspension de la perception de la TVA de déclarer et de certifier les stocks disponibles des produits acquis avant le régime suspensif de la TVA avant le 15 mai 2020.

«Le ministre de l'Economie Nationale porte à la connaissance des opérateurs économiques bénéficiaires de la mesure de suspension de la perception de la TVA sur certains produits de première nécessité, décrétée par le Gouvernement que la date limite pour la déclaration et la certification des stocks disponibles des produits concernés acquis avant le régime suspensif de la TVA est fixée au 15 mai 2020. Passé

ce délai, aucune déclaration ni certification des stocks ne sera prise en compte», renseigne le communiqué officiel de la ministre de l'économie.

Entretiens Deskeco.com constate que la monnaie nationale ne cesse de se déprécier face au dollar américain. La Banque centrale du Congo (BCC) indique que le Franc Congolais a perdu 6,8% de sa valeur durant les quatre premiers mois de l'année contre 2,3% sur l'ensemble de l'année 2019.

Le Franc Congolais se change sur le marché de Kinshasa autour de 1850 le dollar américain. Une situation qui met en mal les opérateurs économiques, tous secteurs confondus en cette période de Coronavirus.

Jordan Mayenikini

ITURI

## 5 000 femmes vont bénéficier d'un programme de prise en charge de l'UNFPA



Un village du territoire de Djugu le 1er juillet 2019. Photo Présidence RDC.

Le responsable du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) à Bunia, Joseph Nakikula, a indiqué que le Fonds Central d'Intervention d'urgence (CERF) sous la supervision du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA) a rendu disponible environ 500 000 USD pour la prise en charge des jeunes filles et des femmes déplacées du territoire de Djugu en Ituri, qui éprouvent des difficultés pour accéder aux soins de santé.

Ce programme vise à permettre aux femmes enceintes qui n'ont pas la possibilité d'honorer les frais de maternité de pouvoir bénéficier de soins de qualité auprès

des structures sanitaires où elles pourront accoucher en toute sécurité.

Une autre catégorie de bénéficiaires : ce sont les jeunes filles, victimes de viol ou qui souffrent des maladies sexuellement transmissibles.

Pour Joseph Nakikula, l'UNFPA mettra à la disposition de ces organisations partenaires des matériels nécessaires, en vue de permettre à ces femmes et filles démunies sorties des zones de conflits d'accoucher dans des conditions acceptables.

Les zones de santé retenues dans l'Ituri sont Bunia dans le territoire d'Irumu, Fataki et Drodro à Djugu.

NORD-KIVU

## 4 personnes tuées dans une nouvelle attaque des ADF à Eringeti

Quatre personnes ont été tuées dans une nouvelle attaque des ADF dans la nuit de mardi à mercredi 13 mai à Eringeti, un village de la localité de Baungachu-Luna, à près de 60 Km au Nord-Est de la Ville de Beni (Nord-Kivu).

D'après le président de la société civile locale, Bravo Vukulu, toutes les activités à Eringeti sont paralysées depuis ce matin.

« C'était aux environs de 20h55' (18h55') que les ADF ont fait incursion à Eringeti. Ils ont tué quatre personnes dont trois femmes, un homme ; un enfant de plus ou moins trois ans est porté disparu. Cette situation vient de

créer une panique dans la population locale, toutes les activités sont paralysées et jusqu'à présent, nous sommes ici avec les FARDC qui sont entrain de fouiller pour rechercher l'ennemi. Nous savons très bien que l'armée est entrain de se comporter très bien en profondeur. Les FARDC ont pris le contrôle de plusieurs campements des ADF, ce qui a déstabilisé cet ennemi et il veut venir rompre le mariage entre la population et nos militaires », a-t-il déclaré.

Bravo Vukulu a également appelé la population à ne pas céder à ces manipulations de « cet ennemi ».

SUD-KIVU

## Un projet environnement d'urgence à la suite des inondations à Uvira

Le ministre de l'environnement et de développement durable, Claude Nyamugabo, a mis en place mardi 12 mai un projet d'urgence pour sauver des vies, et reconstituer l'écosystème dans le territoire d'Uvira et de Fizi, en province du Sud-Kivu.

Pour ce faire, la Banque mondiale et la coopération allemande GIZ, ont été associées à Kinshasa, aux discussions sur la mise en œuvre et le financement dudit projet.

Selon le ministre Claude Nyamugabo, ce projet d'urgence évalué à neuf millions de dollars américains, est une initiative qui vient compléter les actions gouvernementales et communautaires déjà en cours à Uvira et Fizi.

Il espère que ce projet va s'attaquer aux causes des inondations survenues



dans cette partie de la province du Sud-Kivu en avril 2020 ; inondation qui a coûté la vie à une quarantaine de personnes. Plus de 15 milles sinistrés avaient été dénombrés, et 85 mille habitations détruites.

HAUT-LOMAMI

## Le gouvernement provincial reçoit 120 tonnes pour assister les sinistrés



(image d'illustration) Un échantillon des kits ménagers du HCR, déposé dans un hangar du village de Kambo, avant leur distribution aux sinistrés du Nord-Ubangi le 18/12/2019. Radio Okapi/Ph. H. Misenga

L'assistance humanitaire du gouvernement central aux sinistrés du Haut-Lomami, est arrivée à destination depuis lundi 11 mai. Composée de plus de 120 tonnes des vivres et non vivres, cette assistance concerne, les territoires de Malemba Nkulu et de Bukama, victimes des inondations des pluies diluviennes.

Pour le ministre provincial en charge de la santé et des affaires humanitaires dans le Haut-Lomami, le Dr Elie Muyombi, seuls les plus vulnérables en seront les premiers bénéficiaires.

« Il y en a parmi les sinistrés les plus vulnérables, les moins vulnérables et même, les non vulnérables. Le premier critère c'est

la vulnérabilité. Les gens qui se sont vus avec leurs maisons écroulées, qui ont perdu la plupart des intrants et qui courent trop de risques sur le plan sanitaire. Ce sont là, les premiers qui doivent bénéficier. Certes, la quantité ne va pas suffire pour toute la population mais, nous devons bien définir ce critère et surtout le respecter. Et quand je dis cela, ce que c'est aussi faire participer la communauté, la société civile sous l'encadrement des services de sécurité », a déclaré le ministre provincial en charge de la santé et des affaires humanitaires dans le Haut-Lomami.

D'après lui, la distribution devra se faire dans les normes

MANIEMA

## Un séminariste détourne le salaire des enseignants de Maringa

20 millions de Francs congolais destinés aux enseignants de Maringa viennent d'être retrouvés entre les mains d'un séminariste.

Cela fait environ deux mois que la caritas avait envoyé l'argent pour la paie des enseignants du secteur de Zimba dans le Maringa en territoire de Kasongo, mais jamais l'argent n'est arrivé à destination.

Selon Monsieur Iyalu Osenge Kérosène, chef du secteur de Zimba de Maringa, ce séminariste a été attrapé, après enquê-

tes menées par le Conseil de sécurité locale.

Ce dernier est mis en détention préventive dans la prison centrale de Kindu. Renseigne notre source.

Depuis un bout de temps, les relations ne sont pas au bon fixe entre la caritas Kasongo les enseignants de ce territoire. Déjà en 2019, ceux-ci avaient grevé pour réclamer leur salaire qui traîne dans les mains de la caritas.

MPC

HAUT-UELE

## Tension Mbororo-population: le gouverneur dépêche une délégation gouvernementale

Une délégation du gouvernement provincial du Haut-Uele séjourne depuis le lundi 11 mai dernier 2020 dans le groupement Lipombo, chefferie Okondo, en territoire de Niangara (Haut-Uele) au Nord-Est de la République démocratique du Congo.

Conduite par Jean Ngelia Abusa, ministre provincial près le gouverneur, ministre de la justice et porte-parole du gouvernement provincial, cette délégation va tabler sur la situation sécuritaire explosive marquée par des violents affrontements entre les éleveurs Mbororo et la les populations autochtones ayant officiellement causé 4 morts la semaine dernière.

« Il est question d'échanger avec les différentes couches de la population et ainsi que la coordination des Mbororo puis s'ensuivra

la position officielle du gouvernement provincial sur la présence ou non de Mbororo dans le Haut-Uele. Néanmoins, on note l'arrestation de 6 Mbororo, présumés auteurs de ces meurtres qui seront immédiatement transférés au parquet de grande instance » a expliqué M. Ngelia.

De tels incidents sont récurrents dans cette partie du pays où l'arrivée massive et discontinue des éleveurs étrangers Mbororo reste considérée comme étant une invasion de la RDC. Cela d'autant plus que ces éleveurs pour la plupart armés, se comportent comme étant sur un terrain conquis allant jusqu'à interdire l'accès à la forêt ou à l'eau à la population congolaise en plus des actes de violences rendant quasi impossible la cohabitation pacifique.

Oriental Info

# Katanga : les forêts communautaires pour sauver le bois rouge de l'extinction ?

Un calme précaire règne dans le *Miombo*, la forêt claire du Sud-Est de la République démocratique du Congo. Environ 2 ans après l'interdiction de couper le « mukula », le bois rouge ou Padouk (*Pterocarpus tinctorius*). Mais personne ne sait pour combien de temps. Ni les défenseurs de l'environnement, ni moins encore l'administration locale laissée sans marge de manœuvre dans la gestion de la ressource forestière. Quant aux paysans, peu seulement commencent à réaliser à quel point une exploitation « agressive » leur est désavantageuse.

Au cours de la dernière décennie, d'après une étude du *Center for International Forestry Research* (CIFOR), du bois de rose (bois rouge, mukula) africain d'une valeur de 9 milliards de dollars américains a été exporté en Chine.

Les estimations varient entre 90.000 et 150.000 hectares de forêts affectés chaque année durant la période de frénésie du bois rouge. Et le chiffre d'affaire atteint les 3 millions de dollars, en Zambie, en RDC ou encore au Malawi. Cette explosion de la demande du bois rouge correspond à l'appétit croissant en Chine pour les meubles néo-antiques.

(Haut-)Katanga, la ruée vers le bois rouge

Jusqu'en 2012, selon les spécialistes, le mukula n'est connu que d'un petit nombre des Katangais. Ils en font un trafic clandestin. Et les autorités du Katanga, riche en cuivre et en cobalt (Sud-Est de la RDC), ne l'apprennent que lorsque les paysans dénoncent la présence d'étrangers dans leurs forêts. Des ressortissants chinois sont alors expulsés. Mais ils reviennent peu de temps après par la Zambie voisine.

Dans la région, les paysans n'utilisent le mukula que pour servir de traverses ou piliers des habitations. Il va pourtant se révéler l'objet d'une frénétique course à l'enrichissement rapide. L'exploitation est « agressive », d'après la description qu'en fait Monseigneur Fulgence Muteba, l'évêque catholique de Kilwa-Kasenga. Il Celui-ci est même devenu la principale voix qui alerte sur une exploitation « anarchique » du bois rouge.

Mais la tentative de régulation de l'exploitation de cette espèce rare s'arrête en 2015. C'est lorsque Kinshasa démembrer le Katanga en 4 nouvelles provinces dont est issue l'actuelle province du Haut-Katanga, où le mukula est coupé. La levée de la mesure qui limite la coupe du bois rouge au semestre août-novembre de chaque année, par les nouvelles autorités provinciales, ouvre la voie à la 3<sup>e</sup> vague de la ruée vers le bois rouge. La plus importante, elle dure jusqu'en 2018, embarquant jusqu'à 8 nationalités. Outre les Congolais, on identifie aussi des Chinois quoique naguère moins apparents, et même des Ivoiriens, assure un membre de la société civile.

« Si on continue dans cette anarchie qui est enrobée dans la corruption », note Monseigneur Fulgence Muteba, nous n'aurons plus de forêts à la longue. Les petits-enfants de nos petits-enfants, pour voir la forêt, devront prendre l'avion pour aller en Europe ou en Amazonie ».

« Les grosses légumes » font main basse sur la forêt de miombo

La fermeté affichée par les autorités du



Du bois rouge abandonné dans la brousse brûlée (territoire de Kasenga). Photo Didier Makal.

Katanga a donné naissance à deux pratiques de contournement. D'abord, beaucoup d'exploitants chinois se sont rangés derrière des nationaux, des natifs du Katanga. Ensuite, d'autres Congolais porteurs ou non d'autori-

sations de Kinshasa, ont investi la filière. Ce sont les « grosses légumes », d'après l'appellation qui permet de ne pas les nommer à Kasenga

Parmi ces « grosses légumes » figurent, selon les informations concordantes, figurent des hauts responsables de l'Etat : gouverneurs de province ou leurs ministres, officiers des forces de sécurité ainsi que des membres du gouvernement national, ou encore des proches de l'ancien président Joseph Kabila. De rares paysans, ayant vendu leurs biens pour s'offrir les moyens d'exploiter ce précieux sésame, ont eux aussi investi le circuit illégal.

Officiellement, d'après un rapport que nous avons pu consulter, l'administration environnementale de la province n'a enregistré que 13 exploitants/exportateurs munis d'au moins une autorisation du ministère de l'environnement. Parmi eux, 3 sont des personnes physiques ou des sociétés d'origine chinoise.

Les villageois lambadas, eux, ont travaillé souvent pour 4 à 10 USD l'arbre abattu ou transporté jusqu'au camion. Ils ont aussi servi à identifier les bois dans la forêt. « Nous avons des listes des travailleurs qui n'ont pas été payés, des montants parfois colossaux. Des gens étaient parfois nourris de fausses promesses : ils ont travaillé, et après, ils n'étaient payés. Pour la plupart de travailleurs, ils se plaignent beaucoup », assure Modeste Lumbwe, coordinateur de la Société civile forces-vives.

Au pays de mukula, loin de l'administration publique

Jusqu'en 2018, l'exploitation du bois rouge s'est développée dans plusieurs contrées du Haut-Katanga. Mais la localité de Kasomeno (et Malambwe), en est devenue l'épicentre. C'est pour être le terminus de la route numéro 5, asphaltée, qui relie les territoires de Kilwa et de Kasenga, touchés par l'exploitation du bois rouge.

La faible présence de l'Etat dont l'administration de base ne se concentre que dans le chef-lieu des territoires reste frappante. Et l'exploitation sans respect de normes en a profité. Puisque souvent, les exploitants ont préféré s'arranger avec les chefs traditionnels. Le fait d'offrir 1000 ou 3000 USD à un chef traditionnel ayant souvent suffi, selon la société civile, pour contourner l'exigence d'élaborer un cahier de charge. Or, parmi ces chefs, certains n'ont pas toujours la maîtrise de mesurage exact. Lorsqu'il faut, par exemple, délimiter les concessions forestières. Conséquence : pour 1 hectare, certains exploitants en ont pris plus.

Ainsi, plus d'inventaire forestier, et plus de sélection de taille de plantes à couper. Même des jeunes plantes de 10 cm de diamètre ont été prises. Et le transport des grumes ne pouvait épargner d'autres écosystèmes alentours. « Le tout se fait dans une anarchie totale », pointe Monseigneur Fulgence Muteba. Pourtant, « C'est après avoir inventorié le potentiel forestier que l'Etat devrait lancer l'offre d'exploitation », explique John Katanga.

Dans ces conditions, note l'expert forestier Jonathan Ilunga (Université de Lubumbashi), il devient difficile d'évaluer après exploitation, si l'exploitant a respecté le contrat. Difficile aussi d'exiger de lui des réparations possibles.

« Quand la ville mange la forêt »...

Ce déficit de gouvernance forestière, à la lumière de la coupe du bois de padouk, éclaire une déforestation plus aigüe. Elle provient d'une demande toujours forte du bois-énergie par la ville de Lubumbashi (2,5 à 6 millions d'habitants). Plus poétique, mais un air choqué, Monseigneur Fulgence Muteba constate que « la ville mange la forêt ». Une reprise du titre du livre de Dominique Louppe (et al. 2013, Quae) sur les défis du bois-énergie en Afrique centrale.

Cette déforestation est particulièrement accentuée par l'apparition des fabricants de charbons de bois, le makala, en swahili. Des localités, parfois de 2 ou 5 cases très peu durables, cultivent aussi le maïs et le manioc.



Grumes de bois rouge (mukula) dans un village près de Kasenga (Haut-Katanga).

Photo source: Mgr Muteba.

Ce sont « des chômeurs qui fuient la misère à Lubumbashi. Et qui viennent essayer de se débrouiller ici », explique l'évêque catholique. On estime qu'en moyenne, par ailleurs, un agriculteur coupe 2 hectares de forêt. C'est sans compter l'activité de carbonisation.

Mais si la course au bois de padouk a suscité la controverse, c'est aussi en raison de l'absence de retombées pour les riverains. « Nous sommes locataires, mendiants de nos propres richesses », regrette le jeune Jean-Baptiste Kisama, président de l'association socioculturelle Sympia. Pour lui, les exploitants des forêts ont aussi exploité la population.

« Nous, on se demande qui sont bénéficiaires de cette exploitation et des taxes qu'ils disaient payer. Dans nos marchés, les mamans paient [les taxes] pour vendre. Et que dire de ceux qui venaient de loin pour exploiter nos forêts ? », déplore Jean-Baptiste Kisama.

Du bois coupé pourrit dans la brousse

A ce jour, beaucoup de bois de padouk se détériore dans la forêt, depuis l'interdiction subite en 2018. Décision prise dans la précipitation, alors que les autorités zambienues avaient arrêté près de 500 camions chargés de bois rouge en provenance de la RDC sans éléments traçables.

Dans la foulée, du bois dont les exploitants n'avaient pas pu montrer les autorisations demandées lors des contrôles des titres, avait été saisi puis autorisé d'être vendu. Selon les données de la société civile de Kasenga, jusqu'à 70% d'exploitants portaient de faux documents. « Et même les 30 autres, tout n'était pas parfait comme l'exige la loi », note une source.

Jusqu'à avril 2020, beaucoup de grumes sont restées abandonnées dans la forêt et dans les localités du Haut-Katanga. Jusqu'en 2019 à Lubumbashi, 600 m<sup>3</sup> sur un total de 5.015 m<sup>3</sup> du bois saisi ont été vendus à 2 exportateurs. Il s'agit de la société Muhungano (500m<sup>3</sup>) et des Etablissements Bozzo Kabila (100m<sup>3</sup>), sur autorisation du gouvernement.

Des camions ont aussi été vus à Malambwe, à Kasomeno et à Kasenga, chargés de ce bois, à la fin du mois d'avril 2020. D'après Jean-Pierre Philippe Makina, superviseur de l'environnement dans le territoire de Kasenga, « ces camions-là ne partent pas d'une manière abusive. Il y a une administration organisée ». Autrement dit, les exploitants qui ont satisfait aux contrôles de la commission établie en décembre 2018 ont l'autorisation de reprendre le bois coupé et de le vendre.

Entre survie des paysans et des forêts, la gouvernance forestière lacunaire induit aussi un déficit de sensibilisation et même d'implication des populations dans la protection de leur environnement. Les initiatives orientées dans le cadre de la protection des écosystèmes fragiles, le cas de la forêt claire qui abrite le mukula, butent souvent sur le choix entre les besoins immédiats de survie pour les populations économiquement précaires et les actions de gestion durable.

« L'évêque, lui, va nous donner à manger ? », rétorquaient les jeunes de Kasomeno, contre l'activisme de Monseigneur Fulgence Muteba au sujet de la coupe du bois rouge. Après coup, indique toutefois ce religieux, des changements d'attitudes commencent à se manifester. Puisque depuis que l'exploitation a été interdite, certains habitants se

retrouvent bien pauvres et malades et réfléchissent sur leur sort.

« Je préfère ne pas en parler », réagit laconiquement une jeune père (une quarantaine), en train de ranger du charbon de bois dans un sac, dans une localité de 3 maisons à 9 km de Kasomeno. « Beaucoup de ces jeunes sont pauvres et tombés malades, incapables de travailler

même dans leurs propres champs. L'homme a été exploité, comme à l'époque de la colonisation belge », dénonce Jean-Baptiste Kisama de l'association Sempya à Kasenga.

Avec plus de recul, la ruée vers le bois rouge du Haut-Katanga impose à l'Etat de réorganiser la gouvernance forestière, estime Monseigneur Fulgence Muteba. Pour lui, il va falloir « s'habituer à travailler dans l'ordre » pour que les richesses du pays profitent à tous et non pas à un groupe.

Les forêts communautaires, et finies les craintes ?

Les défenseurs des forêts affichent leur optimisme. Le projet Miombo, pourrait bien servir de cadre pour une gestion durable des espèces menacées et des écosystèmes entiers. La FAO l'exécute pour le gouvernement de la RDC dans le Haut-Katanga. Il se focalise sur la gestion communautaire des forêts claires par les paysans eux-mêmes. Et à ce jour, il compte quelques 229.000 hectares mises sous gestion. Même si, jusqu'à mai 2020, l'attribution des documents officiels piétine. Or, ils devraient rassurer les communautés, que les concessions forestières qu'elles gèrent ne leur seront pas arrachées. C'est ce qu'attend notamment la localité de Shonongo, à 100 km de Lubumbashi.

Les 250 habitants de cette localité, une des 30 que la FAO encadre, ont défini leurs propres normes d'exploitation des ressources de la forêt. La localité interdit, explique le chef Shonongo, de couper un arbre d'un diamètre inférieur à 40 cm. Les paysans replantent aussi les essences forestières de bois d'œuvre comme le miombo, le musase ou le mukula.

« Nous en avons planté 5000 », explique Arthur, le secrétaire du chef de localité, en nous introduisant dans la clairière. Mais l'ampleur du travail à réaliser exige un engagement de tous, et surtout de la patience. Puisque, jusqu'à quelques 2 km de la localité, au cœur de la clairière, on peut voir des jeunes arbres coupés. Parfois, pour simplement y ramasser des chenilles.

Pourtant, en parlant de mukula que les paysans découvrent cultivable par bouturage, il faut s'enfoncer loin dans la forêt pour le voir. « On coupait d'une manière pas très bonne, s'inquiète Arthur. Au point qu'aujourd'hui certaines espèces de bois d'œuvre comme le bois rouge commencent à disparaître ». Mais, tempère pour sa part l'expert forestier John Katanga de la FAO, à certains endroits, dans la même contrée, la concentration du bois rouge est dense. « Il est très visible à quelques 100m de la route ou des villages », précise-t-il.

Les forêts communautaires passent ainsi aux yeux de plusieurs experts forestiers, comme une opportunité à saisir. Elles offrent la possibilité d'éviter l'extinction des espèces surexploitées comme le bois rouge. Mais, à condition d'un renforcement de la gouvernance forestière et l'éducation environnementale pour tous. C'est ce que croit Monseigneur Fulgence Muteba. Pour cela, il vient d'introduire la formation environnementale dans le cursus des animateurs des communautés catholiques.

Cet article a été réalisé avec le soutien du Rainforest Journalism Fund en partenariat avec Pulitzer Center.

Didier Makal

# Le chasseur de virus a repris son poste

C'est une petite « chose » à tête ronde, invisible à l'œil nu, qui a finalement réussi à clouer au lit Peter Piot, grand chasseur de virus s'il en est, qui avait déjà identifié et traqué Ebola dans les forêts congolaises et vaillamment combattu le HIV d'un continent à l'autre, à la tête d'Onusida. A force de parcourir le monde, depuis l'Institut de médecine tropicale d'Anvers jusqu'aux Nations Unies puis la direction de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, le microbiologiste, vivant « à toute vitesse », se croyait invulnérable. Mais cette fois le Covid 19 a eu raison de lui : après trois semaines d'hospitalisation solitaire dans un hôpital londonien, c'est d'une voix encore altérée par la fatigue qu'il nous a expliqué sa traversée du désert et analysé lucidement le défi que le coronavirus représente pour les scientifiques, les politiques et tous les habitants de la planète qui seront obligés de modifier leur vie. Pas abattu pour autant, Piot, nommé conseiller principal d'Ursula Von der Leyen, se dit déjà prêt à reprendre le combat. Pour que la prévention fonctionne, pour qu'un vaccin soit trouvé. Il y a urgence, et le traqueur de virus a repris son poste.

Une personne infectée, c'est une menace pour tous

Epidémiologiste, « découvreur » du virus Ebola et ancien directeur d'ONUSIDA,

directeur de La London School of Hygiene and Tropical medicine, conseiller principal d'Ursula Von der Leyen, à la tête d'un panel de 7 épidémiologistes

*Spécialiste des virus, vous avez-vous-même été atteint par le Covid 19. Comment vous sentez vous aujourd'hui ?*

Bien mieux que voici une semaine... Bien qu'en congé maladie. J'ai commencé à reprendre mes activités. Ce fut une expérience éprouvante, car durant trois semaines, j'ai été très affaibli. A part une hépatite lorsque j'étais étudiant en médecine je n'avais jamais été malade et me considérais en bonne santé ; j'ai toujours vécu à grande vitesse sans me poser de questions, comme si j'étais invulnérable... Je n'aime pas beaucoup parler de moi-même mais je crois qu'il faut être conscient de ce qu'est le Covid, qui laissera beaucoup de séquelles

Voici cinq ans déjà, alors que je me trouvais en Afrique de l'Ouest, où sévisait le virus Ebola, je me demandais si on était prêt pour la prochaine pandémie. J'étais certain qu'endéans les cinq, ou les cinquante ans, nous allions être confrontés à une grande épidémie comme lors d'un tremblement de terre, l'occurrence étant certaine mais pas la date. Etions nous prêts ? La réponse est non.. Personnellement, je songeais plutôt à une variante de la grippe. Mais ce que

j'ai vécu est bien différent et dorénavant, si je demeure un expert, un scientifique, j'ai de l'expérience, je me trouve dans une autre catégorie... Même si je n'ai pas été en réanimation, ma condition physique, pendant un certain temps a été très mauvaise. Vivant à Londres j'ai fait l'expérience du Service national de santé, un système très bureaucratique, où tout se passe via l'ordinateur et le website, avec peu d'interaction humaine. Comme je vis dans un quartier peu favorisé de Londres, mes conditions d'hospitalisation n'étaient pas celles de Boris Johnson ! Je me suis retrouvé enfermé, en isolement complet, durant sept jours et sept nuits dans une chambre que je partageais avec trois autres patients, dont un Jamaïcain qui ne parlait que l'Espagnol et un SDF... Des gens parmi les plus pauvres de la société, qui tous les trois souffraient du diabète. Depuis mon corridor je voyais les patients dirigés vers les soins intensifs, et avec mes voisins on ne se parlait pas beaucoup. L'une des caractéristiques de cette maladie, c'est l'état d'épuisement dans lequel elle vous laisse, j'ai perdu quelque 7 kilos durant ces quelques jours. Je me souviens de la solitude qui était la nôtre et je pense à ceux qui se trouvent dans les maisons de repos ou dans les prisons. Par la suite, les moyens de communication m'ont aidé à rétablir les contacts, et d'abord avec ma femme.. Mais je n'avais pas le courage de répondre à beaucoup de messages Tout cela, même dans les années 90 n'existait pas. J'avais emmené avec

moi mon téléphone, quelques livres mais je lisais peu. Quant à la nourriture elle était exécrable. Avec cette maladie, on a l'impression d'être passé sous un tram, d'être anéanti... Une telle expérience, c'était très aigu...

*Comment expliquer que les pays riches, développés, n'aient pas vu venir une telle pandémie ?*

En 2009, lors de la grippe H1N1, il y a eu une alerte, des programmes ont été mis en place, des vaccins, des masques ont été prévus. Mais ensuite, on a oublié tout cela. Au début de cette année encore, lors du sommet de Davos, il n'a pas été question du risque d'épidémie, pas un mot. Les besoins matériels de nos sociétés sont tels que c'est toujours le court terme qui prévaut.

La prévention n'a pas priorité. C'est comme les sapeurs pompiers, on les appelle lors de l'incendie puis on oublie. C'est dans la prévention qu'il faut investir, mais partout, en Belgique comme aux Etats Unis, cela apparaît toujours trop cher. Le vrai succès de la prévention, c'est quand rien ne se passe. Mais électoralement cela n'est pas rentable.

Cette épidémie doit réveiller le monde, on devra vivre avec elle durant des années sans exclure qu'elle resurgisse l'année prochaine..

## RDC: l'UDPS est -t-elle réellement au pouvoir?

L'UDPS est-elle réellement au pouvoir? Pour répondre à cette question, j'ai préféré attendre. Ne dit-on pas que le temps est toujours le meilleur allié de la vérité?

En dépit de la joie et de la célébration par le peuple congolais que l'on a vu le 24 janvier 2019, nous – dissidence des cadres extérieurs de l'UDPS – avions dit à l'époque qu'il n'y avait pas lieu de célébrer car nous n'étions pas au pouvoir. L'arrivée de Félix Tshisekedi à la tête de l'Etat n'était pas la victoire de l'UDPS, encore moins celle du peuple congolais. Dans notre déclaration du 28 février 2019, nous avisions d'ailleurs l'opinion nationale et internationale que la situation demeurait très dangereuse parce qu'elle ne fédérait pas la majorité des Congolais et risquait de faire perdre à l'UDPS et aux Congolais les acquis d'une grande lutte.

Pour une frange des nôtres, il valait cependant mieux nous abstenir, car l'arrivée de Félix Tshilombo, fils de Tshisekedi, à la Présidence, fut en soit une consécration de la longue lutte de ce dernier.

Or, à pratiquement mi-mandat, c'est la grogne sociale: multiples scandales financiers autour des deniers publics, signaux économiques au rouge, incompatibilités au sein du fameux deal politique FCC-CACH, querelles politiques intestines de bas étage, guerre de positionnement au sein du parti, insécurité persistante à l'est du pays et, enfin, précarité absolue pour la po-

pulation.

Quarante années de lutte sont-elles représentées par un tel désordre?

Si oui, à quoi auraient servi tant de sacrifices? Les morts, les veuves, les orphelins, les sinistrés et la jeunesse qui a tout donné pour un meilleur avenir.

La grogne sociale illustre à suffisance qu'une majorité écrasante des Congolais rejette aujourd'hui cette fatalité. Si l'on estime que cette lutte n'a pas mérité un tel résultat, il y a néanmoins lieu de restituer les événements qui nous ont conduits où nous sommes. Un peuple amnésique, ne sachant pas d'où il vient, ne saura pas tracer son destin.

En 2011, le peuple congolais s'est regroupé pour accompagner et élire feu Etienne Tshisekedi comme son Président de la République. Suite à un scrutin entaché d'irrégularités, sa victoire ne fut pas reconnue. Sur de lui, Etienne Tshisekedi rejeta toute tentative de dialogue au niveau local comme international, réclamant plutôt l'« impérium ». C'est à ce moment précis qu'apparaissent les premières frictions au sein du parti, qui aboutiront à son implosion à ce jour.

D'une part, un courant progressiste fidèle à l'idéologie du parti estimait qu'il fallait corriger nos erreurs et se préparer pour battre à plat de couture l'adversaire en 2016. De l'autre, apparaît un courant à prédominance familiale et mercantile, estimant qu'il fallait tout simplement négocier avec le pouvoir en place. Il prit

langue, d'abord de manière informelle, opaque et unilatérale, avec le régime en place, optant pour un rapprochement.

Cette démarche déclencha une série de confrontations parfois très aiguës entre ces deux factions du parti.

A l'aube des élections anticipées de 2016, Etienne Tshisekedi accepta malheureusement un dialogue de la 25e heure avec le régime en place, ayant pour objet l'organisation des élections reportées en 2018. Déjà fort affaibli par la lutte interne, cette démarche brisera la dernière ceinture de cohésion au sein du parti. Pour nous, l'UDPS s'éloignait de plus en plus de sa doctrine et semblait embrasser d'avantage une vision mercantile avec des alliances politiques atypiques. Genvat et ses résolutions en étaient l'exemple parfait.

Suite aux négociations, un gouvernement dit « d'union nationale » conduit par Bruno Tshibala (proche du clan familial) fut mis en place. Ce dernier semblait, par son revirement et son discours politique, avoir saisi les préoccupations et motivations des progressistes par rapport au parti. Sa nomination fut donc considérée comme une éventuelle voie de sortie de crise pour sauver le parti déjà fort déchiré. Malheureusement Tshibala n'avait pour objectif que l'enrichissement illicite. Ce fut une première en Afrique, de voir un nouveau riche Premier ministre organiser des élections soit disant libres et transparentes mais il n'arrivant pas à se faire élire comme sénateur.

En conséquence, l'UDPS, parti phare qui représentait l'espoir de tout un

peuple, se présenta aux élections en ordre dispersé, émietté et miné par la division. Quels résultats pouvait-elle produire? Un Président impotent, une trentaine des députés, zéro sénateur et un seul gouverneur. Une véritable catastrophe pour un parti de masse.

Voilà pourquoi, au delà de la déception populaire, le devoir de vérité s'impose. Ce n'est pas l'UDPS qui est au pouvoir mais une de ses factions, précisément le courant mercantile.

Ces nouveaux riches se réjouissent dans l'opulence, sans le moindre souci de ce peuple meurtri. Les véritables cadres et même sympathisants de notre lutte n'oseraient cracher sur les sacrifices consentis tout au long de ce chemin.

La tragédie que nous vivons aujourd'hui fut malheureusement prévisible. Le parti étant totalement souillé, seul l'avenir nous dira s'il peut revivre ses années de gloire ou s'il connaîtra le sort des autres disparus. Le travail de redemption est à nouveau un travail à mener d'arrache-pied, mais nous devons reconquérir le terrain perdu.

L'âme de notre doctrine et la vision de nos pères fondateurs bat encore en nous. Étant dans l'obligation de sauver notre peuple et notre pays, nous devons savoir que, désormais, notre histoire doit appartenir à la vertu. Ensemble c'est encore possible pour un Congo uni, fort et respecté.

Par Dominique Kabongo, politologue – York University.

Coronavirus**Au Maroc, les écoles resteront fermées jusqu'à la rentrée de septembre**

Les écoles marocaines resteront fermées jusqu'à la rentrée de septembre en raison de la pandémie de Covid-19, a déclaré mardi le ministre de l'Éducation nationale Saïd Amzazi. Les examens du baccalauréat sont maintenus et se dérouleront en juillet et septembre, a ajouté le ministre devant les députés, cité par l'agence marocaine de presse MAP.

« Le département de tutelle s'emploiera à mettre en œuvre des mesures sanitaires pour préserver la santé des élèves », a-t-il affirmé.

Les sujets d'examen ne porteront que

sur les cours dispensés en classe avant la fermeture des établissements scolaires « afin de garantir l'égalité des chances entre tous les élèves », selon le ministre.

Le Maroc avait fermé mi-mars ses écoles et universités, déclaré l'état d'urgence et imposé un confinement strict.

Pour assurer la continuité des programmes scolaires, le ministère avait lancé une plateforme de cours à distance.

Le Maroc a officiellement enregistré 6.418 cas de contamination et 188 décès dus au nouveau coronavirus. L'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'au 20 mai. AFP

Barrage sur le Nil**Le Soudan rejette une proposition éthiopienne d'accord**

Le Soudan a annoncé qu'il rejetait l'accord proposé par l'Éthiopie concernant le remplissage du réservoir d'un méga-barrage controversé qu'Addis Abeba construit sur le Nil, en raison de « problèmes techniques et juridiques ».

« Je ne peux pas accepter la signature d'un accord partiel pour la première phase (de remplissage du réservoir) car cela pose des problèmes techniques et juridiques qui doivent être réglés », a déclaré le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok, selon un communiqué du ministère soudanais de l'Irrigation.

Hamdok répondait à un message reçu de son homologue éthiopien Abiy Ahmed l'exhortant à signer le document.

Le Soudan et l'Égypte craignent que le barrage de 145 mètres de haut ne restreigne leur accès à l'eau lorsque le réservoir commencera à être rempli en juillet, selon la date indiquée par l'Éthiopie.

Hamed Saleh, le négociateur en chef pour le Soudan dans les discussions sur le barrage sous la houlette de l'administration américaine, a pour sa part souligné le problème de « l'impact environnemental et so-

cial à long terme » du barrage.

Appelé à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le Grand barrage de la Renaissance (Gerd) que l'Éthiopie construit sur le Nil Bleu (qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil) est une source de fortes tensions entre Addis Abeba et Le Caire depuis 2011.

Après neuf années de blocage dans les négociations, les États-Unis et la Banque mondiale parrainent depuis novembre 2019 des discussions visant à trouver un accord entre les trois pays.

Si l'Égypte s'inquiète en particulier pour son approvisionnement en eau, le Soudan pourrait en tirer certains avantages comme la fourniture d'électricité utile au développement et la régulation des crues du fleuve.

« Le seul moyen de parvenir à un accord complet est de faire revenir toutes les parties à la table des négociations maintenant », a appelé M. Hamdok.

Le Nil, qui coule sur quelque 6.000 km, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'est. AFP

**Au Togo, la mort mystérieuse d'un colonel de l'armée ébranle le pays**

À peine commencé, le quatrième mandat du Président togolais Faure Gnassingbé est ébranlé par la mort mystérieuse d'un colonel de l'armée, retrouvé un matin dans un bain de sang dans son bureau. À moins d'en conclure au suicide, qui donc a tué le colonel Madjoulba Bitala, chef de corps du 1er Bataillon d'intervention rapide?

Qui en voulait au colonel Madjoulba Bitala au point de l'assassiner dans les locaux mêmes de l'état-major général des forces armées togolaises? C'est la question qui taraude tout Lomé depuis une dizaine de jours. Le 4 mai dernier, le corps du chef du 1er Bataillon d'intervention rapide (BIR) a été découvert, baignant dans une flaque de sang. Une balle de 9 mm lui avait traversé le corps.

Pour faire toute la lumière sur « cet assassinat », Faure Gnassingbé, le chef de l'État togolais, vient de mettre en place une commission à la tête de laquelle se trouve le général Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile togolaise. Son mandat: résoudre à tout prix ce qui est arrivé à l'officier du BIR dans la nuit du 3 au 4 mai. Sputnik News

Burundi**Elections du 20 mai: la fuite en avant du CNDD-FDD**

Effrayé par le succès immense des meetings électoraux du CNL, principal rival du parti au pouvoir CNDD-FDD, ce dernier fait appel à toutes les astuces. Conscientes que cela risque de ne pas suffire pour maintenir le statu quo qu'elles souhaitent, les autorités sont passées à la menace d'une réédition de la sanglante répression de 2015.

A quelques jours des élections présidentielle, législatives et communales au Burundi, la tension ne cesse de croître. C'est que les autorités du CNDD-FDD (ex-guérilla hutu; au pouvoir depuis 2005) constatent avec frayeur l'immense succès des meetings du CNL (ex-FNL, ex-Palipehutu) et de son président Agathon Rwaswa.

Bien sûr, il y a aussi du monde à ceux du parti au pouvoir et de son candidat à la Présidence (le président sortant Pierre Nkurunziza ne se représente pas, après quinze ans à la tête de l'État, alors que l'Accord de paix d'Arusha n'autorise qu'un maximum de dix ans), le général-major Evariste Ndayishimiye. Mais pour aller aux meetings du CNL, il faut du courage pour braver les embûches (troncs abattus sur le chemin du cortège) et la répression: les principaux animateurs des meetings, filmés, sont ensuite souvent tabassés par des membres de la milice du parti au pouvoir, les Imbonerakure. Tandis qu'aux meetings du CNDD-FDD, on y va soit par conviction, soit par prudence si l'on est fonctionnaire – histoire de garder son poste – soit par obligation; dans certaines villes de province, les écoles ont ainsi été fermées les jours de meeting du parti au pouvoir et les écoliers sommés de s'y rendre.

Un électorat fatigué de la répression et du rackets

Car si CNL et CNDD-FDD chassent sur les mêmes terres – l'électorat hutu – le premier récoltera les voix de tous les mécontents (y compris les Tutsis, considérés comme des opposants) du régime, responsable d'une violente répression de tout ce qui semble opposition, de la fuite de 400.000 réfugiés à l'extérieur, d'une profonde crise économique, d'exactions permanentes de la part des Imbonerakure, notamment le rackets.

En perte de vitesse, le tout puissant CNDD-FDD tente d'influer sur le résultat des scrutins qu'il redoute. Le CNL a ainsi dénoncé le fait que des militants de son parti n'avaient pas reçu leur carte d'électeur; d'autres ne sont pas dans le fichier électoral. Certains continuent d'être tués (comme Richard Havyarimana, responsable du parti à Mbogora, dont le corps a été retrouvé le 7 mai dans une rivière, roué de coups, après avoir été arrêté par des Imbonerakure) et de nombreux autres arrêtés: certains parce qu'ils sont candidat à une des élections; d'autres, comme à Ngozi, parce qu'ils sont accusés de « recruter les membres du CNDD-FDD par force »; ou pour « fraude électorale » à Burambi (Rumonge). Début mai, Agathon Rwaswa a demandé à ses militants « de ne plus se laisser agresser par qui que ce soit sans jamais se défendre », ce qui accroît le niveau de violence.

Une Commission électorale partielle et pas d'observateurs

Le vice-Président du Burundi, Gaston Sindimwo (du parti Uprona) a dénoncé la

complicité de la CENI (Commission électorale nationale indépendante), tandis que le porte-parole de son parti a dénoncé le fait qu'elle ait « largement accordé au CNDD-FDD la majorité des membres des centres de vote ». Le président local de la Commission électorale à Songa (Bururi), Jean de Dieu Nshimirimana, a été arrêté le 11 mai pour avoir refusé de faire entrer des militants du CNDD-FDD parmi les membres du bureau de vote déjà constitué.

Comme si cela ne suffisait pas, les autorités burundaises – qui ont déjà refusé tout observateur de l'Onu ou de l'Union européenne – et qui avaient, dans un premier temps, accepté que l'East African Community (EAC, dont le Burundi est membre) en envoie une vingtaine, ont signifié le 10 mai que ces derniers seraient soumis à une quarantaine de deux semaines, en raison de la pandémie de Covid-19, ce qui permettra de les libérer... pour la prestation de serment du nouveau Président.

Le coronavirus à la rescousse

Selon le CNL, les autorités – qui ne reconnaissent que 27 cas de coronavirus et un seul mort au 13 mai, le Burundi étant « protégé par Dieu » – envisageraient de déclarer la pandémie au lendemain des scrutins, afin que le confinement interdise toute protestation contre les résultats électoraux officiels.

Cela n'a pas empêché le ministère des Affaires étrangères de déclarer personae non gratae le représentant de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) au Burundi, ainsi que trois de ses experts. Outre un désaccord notoire entre l'équipe locale de l'OMS sur le nombre de victimes de la maladie – qui ferait « des ravages » à Bujumbura et que la campagne électorale a diffusée – un autre conflit résulterait, selon BurundiDaily, de l'utilisation par les autorités burundaises, pour leur campagne électorale, de fonds de l'OMS.

La police menace

Dans un communiqué daté du 8 mai, le Conseil des évêques catholiques du Burundi a dénoncé les « rapt », « les provocations, les bagarres, les menaces et intimidations à travers le pays ». « Nous sommes préoccupés par le fait que certains ne sont pas prêts à accepter le résultat des urnes en cas d'échec ». Et les évêques de demander aux dirigeants politiques de « respecter le droit à la vie, à la dignité, de renoncer à la banalisation des assassinations et de respecter la loi électorale » et aux autorités et forces de l'ordre « un traitement équitable de tous les candidats ».

La réplique n'a pas tardé. Le 12 mai, Pierre Nkurikiye, porte-parole de la police, a déclaré, après avoir accusé le CNL de « fraudes électorales »: « A ceux qui sont chauds aujourd'hui, qu'ils soient instrumentalisés ou pas, nous leur demandons de se calmer. Ou ils seront refoidis (...) Ce n'est pas la première fois que la police burundaise et ses collaborateurs se chargent des insurgés ». Déclaration qui a été comprise par tous comme une claire menace de déclencher à nouveau le fer et le feu contre l'opposition, comme en 2015.

Par Marie-France Cros

Dans un tube à polémique

## Le Karmapa fait le procès de «Maman Yemo»

L'artiste musicien Le Karmapa n'est plus à présenter. Ses œuvres artistiques très pointues ne cessent de baliser son apogée dans la sphère de l'art d'Orphée. Il y a peu, il avait fait parler de lui dans sa chanson «Caligula». Les curieux de l'histoire romaine en savent quelque chose sur cet empereur. Dans son tube, Le Karmapa fustige le comportement «salaud» de ceux qui prétendent être au-dessus de la mêlée, de par leur statut social. Voilà, une année après la sortie de cet album qui suit son bon parcours sur le marché des disques, l'artiste vient d'allumer la toile avec l'album dénommé «Maman Yemo».

Il ne s'agit pas de la défunte mère du Feu président Mobutu, mais plutôt de l'hôpital général de référence de Kinshasa qui, autrefois, portait son nom, en hommage de la maman du «roi du Zaïre».

Jusqu'à-là, l'album ne se trouve pas sur le marché des disques. C'est à titre promotionnel que l'auteur compositeur de la chanson «Maman Yemo» a balancé quelques extraits du tube. La chanson a été dédiée à un Congolais de la diaspora. Sur la toile, Le Karmapa est déjà victime des actes indigestes.

En fait, dans «Maman Yemo», il dénonce la légèreté avec laquelle les patients de ce grand hôpital sont pris en charge. Un environnement malsain qui expose davantage les malades au danger. Pour l'artiste, cet établissement médical est à craindre. L'hôpital souffre de l'absence d'une politique sanitaire au point. D'ailleurs, l'un des cadres influents de l'hôpital a, sans froid aux yeux, affirmé dans une émission télévisée que l'hôpital Maman Yemo manque de couveuses pour sauver des enfants prématurés. Après observation, n'ayant que sa



voix comme moyen d'échange, Le Karmapa revient à la charge et interpelle non pas seulement le personnel soignant de l'hôpital, mais aussi les décideurs.

Pour lui, sa chanson n'est pas une attaque frontale ou un moyen de règlement des comptes contre l'hôpital, mais plutôt une manière de ramener à la raison les autorités en vue de mettre en place une bonne politique sanitaire pour le bien de la population. «*Tout citoyen congolais a droit à la bonne santé, dit notre constitution. Qu'en est-il de la réalité ? C'est ainsi que j'ai composé cette chanson pour rappeler aux autorités leur devoir régalien en ce qui concerne la santé de la population*», a-t-il fait savoir.

Incompris, l'artiste est sujet de menaces judiciaires. Voire des actes de vandalisme. Toutefois, il reste serein, puisqu'il affirme avoir saisi la hiérarchie avant de se lancer dans cette aventure.

Beni Joël Dinganga

### Cinéma

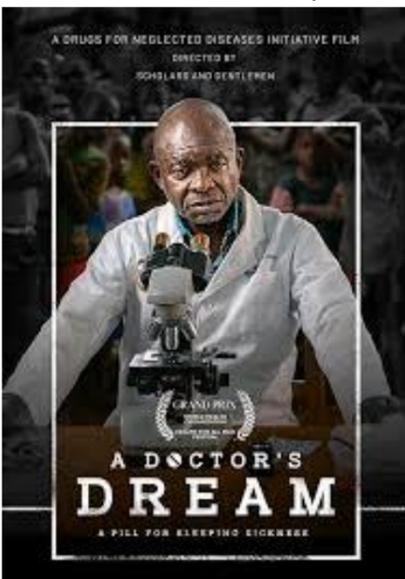
## «Le rêve d'un médecin : une pilule contre la maladie du sommeil» remporte le grand prix du premier festival du film Santé pour tous

Le film «Le rêve d'un médecin : une pilule contre la maladie du sommeil», a remporté le grand prix du premier festival du film «Santé pour tous» organisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce court métrage raconte comment le Dr. Victor Kande, un chercheur congolais, a contribué aux efforts de l'ONG de recherche médicale DNDi et de ses partenaires pour mettre au point un traitement appelé Fexinidazole.

Le docteur Kande souhaite que ce film aide les autres médecins à se mettre ensemble afin de trouver des solutions à leurs problèmes.

«Le film s'ouvre sur ce qui a été mon cauchemar pendant des années, de voir administrer des

traitements toxiques et mortels, et se termine par la réalisation de mon rêve : un médicament sûr et efficace. Aujourd'hui, je compatissais avec les milliers de médecins autour du monde confrontés à une situation similaire, et j'espère vraiment que ce film et notre histoire montreront que, si nous nous unissons, nous pourrions trouver une solution au cauchemar



actuel», A déclaré le Dr. Victor Kande

Ce grand prix est accompagné d'une subvention de 10.000 dollars que DNDi utilisera pour réaliser d'autres documentaires sur les patients négligés et sur les chercheurs, médecins et personnels soignants qui font tout leur possible pour développer des traitements adéquats.

«*En tant que médecin, je connais ces maladies et leurs causes ; mais ce que le film réussit à mettre en avant, c'est le versant humain, ce qui a un impact bien plus fort*», a déclaré la Dr. Soumya Swaminathan, Scientifique en chef de l'OMS, lors de la cérémonie de remise des prix en ligne.

Ce documentaire a été sélectionné parmi près de 3.000 films. Le jury était composé de cinéastes et d'artistes de renommée mondiale ainsi que de représentants de l'OMS. Les autres membres du jury dans la même catégorie étaient le scénariste et réalisateur britannique Richard Curtis et l'acteur et réalisateur brésilien Wagner Moura.

B.J.D

## Gaz Mawete et Innoss'B pressentis nominés au BetAwards 2020

Leurs efforts artistiques et communicationnels remarqués en République démocratique du Congo et dans certains coins du monde donnent déjà de très bons signaux. Après deux années très mouvementées (2018 et 2019), les voici sur la route de l'une des grandes soirées de récompenses à travers le globe, BetAwards. Les deux jeunes chanteurs congolais Gaz Mawete et Innoss'B sont pressentis comme nominés et représentants de la République démocratique du Congo à l'édition 2020 prévue le dimanche 28 juin 2020, à 20h, au Microsoft Theater, à Los Angeles.

Les deux Congolais ayant leurs quartiers généraux à Kinshasa sont sur la liste de 25 artistes musiciens africains présélectionnés aux côtés de Davido, Burna Boy et Sauti Saul.

A l'heure actuelle, le vote se déroule



au niveau du jury mis en place par l'organisation pour désigner les cinq meilleurs qui seront connus du public et prendront part au vote massif qui sera lancé à travers un site internet.

Notre rédaction souhaite voir Gaz et Innoss'B concourir avec d'autres talents musicaux d'Afrique, et que le meilleur gagne pour l'honneur de la République Démocratique du Congo.

B.J.D

## Le rappeur Ninho remporte encore un single de platine et deux singles d'or



Une autre bonne nouvelle pour l'artiste congolais, ses deux tubes, «Mama no cry» et «Zipette», ont été certifiés singles d'or, avec 150 millions équivalents streams. Bien avant cela, il a obtenu cinq disques d'or, cinq disques de platine, trois doubles disques de platine et deux triples disques de platine.

Il a également obtenu 69 singles d'or, 25 singles de platine et 10 singles de diamant. Avec plus de 1,2 million d'albums écoulés, il est

probablement le douzième rappeur à avoir vendu le plus de disques en France avec ses cinq projets (sans prise en compte des mixtapes gratuites) en moins de cinq ans d'activité.

Selon yardmedia, Ninho est actuellement en France, l'artiste ayant le plus de singles d'or, de platine et de diamant (à égalité avec PNL et Booba).

B.J.D

## L'Académie française rappelle que COVID est féminin et non masculin

Le couperet syntaxique est tombé. Face à la crise du nouveau coronavirus, c'est au tour de l'Académie française de se pencher sur une question qui taraude régulièrement ment scientifiques et journalistes: faut-il écrire «le Covid-19» ou «la Covid-19». L'usage majoritaire en France est jusqu'à présent de parler du COVID-19, en utilisant le masculin, mais la prestigieuse Académie française vient de rappeler la règle qui veut que COVID soit utilisé au féminin, comme c'est déjà le cas au Canada par exemple. Donc il faut dire LA Covid-19.

Dans une publication en fin de semaine dernière, les immortels de l'Académie française rappellent que COVID est l'acronyme de deux mots anglais «Coronavirus» et «Disease» (maladie, en français, virus disease). Or, suivant la règle de la langue française, «les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation», y compris quand il s'agit de sigles étrangers. Et dans le cas «Covid-19», le noyau est bien le terme «maladie», donc il faut un pronom personnel féminin.

Afin d'illustrer son exemple, l'Académie française ajoute: «On distingue ainsi le FBI, Federal Bureau of Investigation, le «Bureau fédéral d'enquête», de la CIA, Central Intelligence Agency, «Agence centrale de renseignement», puisque dans un cas on traduit le mot noyau par un nom masculin, bureau, et dans l'autre, par un nom féminin, agence».

Si le pronom masculin s'est largement répandu explique l'Académie française, c'est surtout à cause du coronavirus. «Parce que, avant que [Covid-19] ne se répande, on a surtout parlé du "corona virus", groupe qui doit son genre (...) au nom masculin virus. Ensuite, par métonymie, on a donné à la maladie le genre de l'agent pathogène qui la provoque», détaille l'Académie pour qui il n'est pas encore «trop tard» changer la tendance et redonner à la Covid-19 «le genre qui devrait être le sien».

Pourtant dans les médias, sur les réseaux ou les conversations du quotidien, l'usage est plutôt d'utiliser COVID au masculin. Comparer le COVID et la COVID sur l'outil Google Trend du moteur de recherche Google, aboutit à un graphique montrant que le masculin est plus utilisé sur ce moteur que le féminin. (...) Radio Canada / Huffingtonpost

*La Fecofa a enfin rendu son verdict*

## Mazembe sacré champion de la Linafoot

*V. Club, Maniema Union et DCMP également qualifiés pour l'Afrique.*

La Fédération congolaise de football association (Fecofa) a tranché. Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi est sacré Vainqueur du Championnat d'élite de la saison sportive 2019-2020. L'annonce a été faite le mercredi 13 mai.

L'instance sportive a homologué le classement de la 25ème édition de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le Comité exécutif de la Fecofa a décidé d'octroyer le sacre aux Corbeaux lushois qui sont montés sur le piédestal de la compétition avec 53 points, après 20 matches joués. Le club phare de Lubumbashi, cher au président Moïse Katumbi, conserve son titre. Il pourra, dès lors, représenter la RDC en Ligue des Champions.

L'Association Sportive Vita Club est, elle, 2ème du championnat avec 42 points après 23 sorties. Les Vert et Noir de Kinshasa sont pour la énième fois les dauphins de la formation de l'ex-Katanga. Ils iront également à la Ligue des champions.

L'Association Sportive

Maniema Union et le Daring Club Motema Pembe sont, quant à eux, respectivement 3ème avec 46 points et 4ème avec 42 points, tous après 21 matches joués. Ils seront les ambassadeurs du pays à la Coupe de la Confédération.

Faute de Coupe du Congo, la Fecofa a récupéré les Immaculés de la capitale dans leur casquette de 4ème pour accompagner le club de la ville de Kindu en Coupe de la Confédération.

LA JSK ET L'ÉTOILE JAUNE PROMUES EN LIGUE I

Quant à l'Olympique Club Bukavu Dawa, 15ème au classement, et l'Association Sportive Nyuki de Butembo, 16ème, au championnat, elles sont reléguées en Ligue 2. En revanche, la Jeunesse Sportive de Kinshasa et l'Etoile Jaune de Lubumbashi sont promues en Vodacom Ligue 1.

Les représentants des clubs engagés en Division I et les membres de la Linafoot s'étaient réunis le samedi 9 mai dernier, en vue de discuter du sort à réserver à cette

saison sportive, freinée par la covid-19.

C'est dans ce cadre que la Linafoot avait suspendu son championnat depuis le dimanche 15 mars suite à la pandémie du coronavirus qui continue à sévir dans le monde.

Ci-dessous le classement définitif de la Linafoot

- LES CLUBS ENGAGÉS EN AFRIQUE**
1. TP. Mazembe (53 pts/20 MJ)
  2. V.Club (48 pts/23 MJ)
  3. Maniema Union (46 pts/ 21 MJ)
  4. DCMP (42 pts/21 MJ)
- LES CLUBS MAINTENUS**
5. Renaissance (37 pts/24 MJ)
  6. Groupe Bazano (37pts/19 MJ)
  7. Rangers (29 pts/25 MJ)
  8. RCK (28 pts/23 MJ)
  9. Lubumbashi Sport (27pts/23 MJ)
  10. Don Bosco (25 pts/23 MJ)
  11. Lupopo (24 pts/22 MJ)
  12. Simba (22 pts/22 MJ)
  13. Dauphins Noirs (18 pts/22 MJ)
  14. Sanga Balende (17 pts/19 MJ)
- LES RELÉGUÉS**
15. Bukavu Dawa (14 pts/23 MJ)
  16. Nyuki (12 pts/22 MJ)

FA / LR

## Jackson Muleka se dote d'un agent attiré pour la défense de ses intérêts

L'attaquant Tout-Puissant Mazembe Englebert, Jackson Muleka, s'est doté, lundi, d'un agent attiré en la personne de Federico Pastorello, pour la défense de ses intérêts, rapporte foot.rdc qui cite le groupe P&P Sport Management qui a rendu officielle l'information via un post sur Instagram.

Jackson Muleka indique la source, aurait tiré des leçons de l'échec de ses contacts avec Al Alhy d'Egypte il y a trois semaines par manque d'un agent qui devait représenter ses intérêts. C'est ainsi qu'en interne, tout s'est alors accéléré, et Muleka Jackson sera désormais représenté par Federico Pastorello, ce grand manager des joueurs en Europe. C'est lui d'ailleurs apprend-on, qui représente des

stars comme Romelu Lukaku (Inter Milan), Balde Keita (AS Monaco) ou encore Antonio Conte (ex Juventus et Italie, actuel entraîneur de l'Inter Milan).

L'on parle d'un gros calibre que Jackson Muleka s'est choisi pour préparer son avenir, lui qui déclarait vouloir jouer en Europe après la pandémie du Covid-19.

A en croire des sources proches, l'international congolais ne cesse de manifester ses ambitions de vouloir aller évoluer ailleurs, bien qu'encore sous contrat avec le club lushois.

Pour rappel, Muleka est actuellement meilleur buteur de Mazembe avec 12 buts au championnat national, et 7 buts en Ligue des Champions.

Dans l'ensemble, sur 30 matches joués en Ligue de champions, Muleka Jackson a



inscrit 14 buts. Une statistique qui le place à la 10ème position des meilleurs buteurs de l'histoire de cette prestigieuse compétition de la Caf, alors qu'il n'a que 20 ans. ACP

n'avait dû son maintien qu'à un recours ayant abouti tardivement en sa faveur. C'est la première fois que l'ancien club de Pius N'Dieff remporte le titre ! Il gagne également son billet pour la Ligue des champions. En bas de tableau en revanche, la Fecafoot a décidé d'annuler les relégations.

Astres de Douala a été sacré champion de D2 et montera en D1 avec son dauphin, ce qui signifie que l'élite camerounaise comptera 20 clubs la saison prochaine. Louves MINPROFF décroche le titre chez les femmes. Afrik-Foot

## Ibenge dévoile les véritables raisons de son départ

Plusieurs mois après son départ du poste de sélectionneur de la RD Congo, Florent Ibenge a dévoilé les raisons de sa démission après cinq années de réussites et d'échecs qui lui ont valu de nombreuses critiques de la part des supporters et de certains cadres des Léopards.

Sélectionneur de la RD Congo depuis 2014, Florent Ibenge a quitté son poste en août dernier, suite à l'échec en 8es de finale de la CAN 2019 face à Madagascar. Dans l'émission « Droit dans les yeux » diffusée sur Canal+ Afrique, le technicien a expliqué que son départ n'avait rien à voir avec les difficultés rencontrées en Egypte, mais qu'il était acté avant même le coup d'envoi de la compétition. Celui que le public kinois surnomme « coach android » a évoqué la fatigue provoquée notamment par ses fonctions d'entraî-

neur de Vita Club, de sélectionneur de l'équipe nationale et par ses nombreux voyages effectués en Europe à la recherche des talents pour la sélection.

« C'est une décision qui était établie à l'avance. Elle datait de longtemps et à la veille de ce dernier tournoi en Egypte, je fais un périple en Europe pour aller voir les joueurs. J'ai énormément voyagé. J'étais franchement fatigué, je suis passé à côté de quelque chose. J'aurais peut-être fait un AVC je pense », a révélé le Congolais. « J'étais vraiment fatigué, après ce périple, j'étais au bout du rouleau. J'ai eu le temps de me reposer. (...) C'est la vérité ».

Pour rappel, le passage d'Ibenge à tête de la sélection congolaise a été marqué par une médaille de bronze à la CAN 2015 avant une fin de mandat plus compliquée.

Afrik Foot

## FIFA: Platini invite Infantino à démissionner



« Infantino va tout faire pour s'accrocher à son poste »

Arrivé à la tête de la FIFA par un habile concours de circonstances, Gianni Infantino, devrait « remettre son mandat » estime Michel Platini dans un entretien avec le magazine suisse L'illustré publié ce mercredi : « Je pense que Lauber a conscience qu'il a franchi la ligne rouge. Infantino, lui, devrait à mon sens remettre son mandat. Mais le problème, c'est qu'il est devenu président de la FIFA par un habile concours de circonstances, en opportuniste, sans avoir de légitimité particulière. Il va donc tout faire pour s'accrocher à son poste ».

La FIFA propose de passer à cinq changements par match

« Le fait que j'aie été victime d'un complot est pour moi une évidence. En 2016, la présidence de la Fifa aurait dû me revenir à une très large majorité, tout le monde le sait. Il semble que Gianni Infantino ait habilement combiné, au début de l'été 2015, pour faire en sorte que je sois écarté de la course à la présidence de la Fifa, par des accords de circonstance passés en coulisses », a conclu l'ancien président de l'UEFA, dont la suspension de quatre ans est arrivée à son terme en octobre dernier.

Michel Platini a accordé cette interview avec un timing bien précis, puisque cet entretien est publié le jour où la commission judiciaire de l'Assemblée fédérale suisse doit se prononcer sur l'ouverture d'une procédure de destitution du procureur Lauber, fragilisé par ses rencontres informelles avec Gianni Infantino. L'ancien meneur de jeu n'a visiblement pas totalement quitté le jeu politique malgré sa suspension, désormais levée, ayant duré plusieurs années.

Goal

## Cameroun : la saison définitivement arrêtée, un champion inédit !

A l'instar de la Guinée, de l'Angola, du Congo, du Burkina Faso, du Kenya, du Niger ou encore de la RD Congo, la saison ne reprendra pas au Cameroun suite à l'interruption provoquée par la pandémie de coronavirus.

Réuni en visioconférence, le comité exécutif de la Fédération camerounaise (Fecafoot) a prononcé l'arrêt définitif des championnats d'EliteOne (D1), d'EliteTwo (D2), du championnat national de

football féminin de première division et des championnats nationaux de jeunes.

En vertu du règlement, le club de PWD Bamenda, en tête avant l'interruption avec un point d'avance sur Cotonsport (qui comptait un match en plus) à 6 journées de la fin est déclaré champion. Il s'agit d'une belle histoire pour le club du nord-ouest du pays, revenu parmi l'élite la saison dernière et qui

Nostalgie des bonnes routes

# Le Grand Katanga à l'unisson pour le retour de Moïse Katumbi

Il ne fait plus bon d'emprunter les routes dans l'ancienne province du Katanga ; les crevasses se sont multipliées prenant les voyageurs en otage pendant des jours. Situation très préjudiciable pour les camionneurs aussi qui voient leurs engins durement endommagés avec, à la clé, des charges supplémentaires de réparation et d'acquisition de pièces de rechange. Quand les transporteurs et les passagers se rappellent de la facilité avec laquelle ils arpentaient il y a peu ces routes, ils ont les larmes sur les joues pour regretter ce beau souvenir.

Mais surtout ils déplorent le départ, dans les conditions que l'on sait, de l'artisan de la construction de bonnes routes dans la province cuprifère. En accédant à la tête de la province en 2007, on se le rappelle,

Moïse Katumbi avait fait de la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales sa priorité. Ainsi des routes, des écoles, des centres hospitaliers...étaient construits à la vitesse du son. Là se fonde la popularité de l'homme dont la population réclame le retour à la tête du grand Katanga. D'aucuns se rappellent que pendant sa gestion, ces routes étaient entretenues et cantonnées régulièrement avec le fruit du péage. Mais depuis le départ du Chairman de TP Mazembe, le chaos s'est installé.

Après le découpage, le domaine de la voirie est devenu un gros business. Les nouveaux gouverneurs, malgré avoir triplé les recettes, ne sont pas parvenus à garder les routes aux standards trouvés. On soupçonne ainsi que la manne du péage

emprunte des sillons sinueux et sans connexion avec les attentes du plus grand nombre.

A l'unisson tous réclament le retour de «Papa solutions»

«Papa reviens nous»

«Nous passons notre temps sur ces routes, 3 jours, 4 jours, 5 jours, ...»

Actuellement, voyager à travers le Grand Katanga est devenu un calvaire indescriptible pour la population.

Bloquée et embourbée en pleine

brousse, la population est à la merci des bandits. Les femmes se font violer.

Ces nouveaux gouverneurs jouent à la mascarade et faisant croire à qui veut l'entendre qu'ils sont «les champions de la modernité».

La population du Grand Katanga ne sait plus à quel Saint se vouer.

Quatre gouverneurs ont détruit l'oeuvre de Moïse KATUMBI.

Où partent l'argent des péages et l'argent des mines?

La corruption se porte bien depuis le découpage.

## Gestion de 100 jours : un comité « Benda Bika »

(Suite de la page 3)

Comité ont commencé de la conception du programme à son lancement. À chaque étape, tous les acteurs étaient consultés et la décision finalement revenait au Chef de l'État », explique un membre du Comité, proche de Vital Kamerhe.

Une source indépendante estime même que le mal est ailleurs. « Vital Kamerhe est tout sauf bête. A l'ouverture de son procès, il l'a clairement fait savoir en citant les membres de ce comité. C'est un animal politique et il n'a pas l'habitude de citer les gens pour rien. A mon humble avis, il va y avoir un grand déballage durant ce procès », explique une source proche du président congolais. Le déballage a déjà commencé sur les réseaux sociaux, dès la fin de cette première journée du procès Kamerhe.

Le conseiller principal du Chef de l'État en matière des infrastructures, David Mukeba, donne, de son côté, une autre vision de la manière dont le directeur de cabinet, Vital Kamerhe, a géré le programme de 100 jours. « Le cabinet du Président de la République est bien organisé de par les textes qui le fondent, » a-t-il indiqué sur son compte Twitter.

Et, il ajoute que « les matières à traiter de la République sont réparties aux collèges qui sont dirigés par des Conseillers Principaux ». « Le directeur de cabinet aurait dû faire jouer chaque Conseiller Principal dans le dossier de 100 jours au regard des matières exploitées et serait à ce jour épargné, » poursuit-il.

Il conclut qu'« au-delà de s'assurer que toute la procédure de l'acquisition d'un marché a été observée, un bon coordonnateur, un bon superviseur doit s'assurer avoir vu, de ses yeux, et échangé avec l'heureux élu car de ces échanges découlent aussi une appréciation de la personne ».

Vers une Boîte de Pandore judiciaire

Même son de cloche du côté de Nicolas Kazadi, responsable de la cellule de coordination de ce programme. Dans un communiqué publié samedi 15 février 2020, l'ambassadeur itinérant du président congolais a clamé son innocence en affirmant qu'il était sous l'autorité du directeur de cabinet du Chef de l'État.

«S'agissant du programme dit de 100 jours, n'ayant pas été associé à sa conception, ce n'est qu'après son lancement que j'ai été chargé par monsieur le directeur de cabinet, d'assurer la coordination de son suivi au sein d'une commission ad-hoc », avait-il écrit.

Nicolas Kazadi a affirmé qu'il n'est jamais entré en contact financier avec une quelconque entreprise chargée d'exécuter ce programme. «En ma qualité de coordonnateur, je n'ai, bien sûr, pas eu de contact financier quelconque, ni avec les entreprises privées ou publiques retenues pour les différents projets, ni avec les ministères des Finances ou du Budget. Cela ne relevait aucunement de mes prérogatives », avait-il précisé.

Vidye Tshimanga, Conseiller du président Tshisekedi en matière de stratégie, va lui dans l'autre sens. Dans un tweet, il dénonce « la mise à mort » autour du procès de Vital Kamerhe, sans toutefois le nommer. « La mise à mort... ce spectacle jouissif pour voyeurs hypocrites. Pas de compassion, pas d'empathie, juste un désir pervers de voir et se satisfaire de la chute de l'autre. Désir de Justice...ou pulsion primaire primite ? Les cœurs sont noirs. Mais que Justice triomphe », dit-il, non sans risquer de se faire reprendre par les partisans du président Tshisekedi.

Du côté de la justice, le 11 avril dernier, outre Vital Kamerhe, aujourd'hui poursuivi, plusieurs membres de la cellule de Coordination ont été toujours interrogés au Parquet Général près la Cour d'Appel de Kinshasa/Matete. Il s'agit notamment de Nicolas Kazadi, qui avait déjà été interrogé le jour précédent ; mais également Marcellin Bilomba, Alex Kadima, et même Peter Kazadi.

Selon plusieurs informations, ils auraient été « confrontés » aux accusés du dossier 100 jours, dont Vital Kamerhe et tous ceux qui ont été emprisonnés ou relâchés, comme l'ex DG de la Rawbank Thierry Taeymans, le Directeur général de Safricas David Blattner, le DG de l'Office des routes Herman Mutima, etc.

Par ailleurs, aucun membre la cellule de supervision, outre Vital Kamerhe, n'a été inquiété par la justice congolaise. Il y a en outre, Désiré-Cashmir Kolongele, Guylain Nyemba, Gety Ntiaka Mpanu-Mpanu, Oliver Mondonge, l'ancien ministre des finances Henri Yav, le ministre Thomas Luhaka, le ministre Pierre Kangudia et le gouverneur de la Banque centrale du Congo, Déogracias Mutombo.

Mais l'ouverture prochaine des débats autour du procès risque d'entraîner leurs comparutions. La population congolaise pourrait alors découvrir un comité « Benda Bika », largement divisé et en tiraillement, qui a dirigé l'un des plus grands fiascos institutionnels en RDC. politico.cd

### Assemblée nationale

## Le réquisitoire du PG contre le ministre Jhon Ntumba déclaré recevable



Prévu mercredi, la plénière statuant sur le réquisitoire du Procureur Général près la Cour de Cassation aux fins d'obtenir l'autorisation d'instruction judiciaire contre John Ntumba Panumpakole, ministre de la formation professionnelle, s'est finalement déroulée ce jeudi 14 mai à la chambre basse du parlement.

Le dossier a été envoyé à la commission politique, administrative et judiciaire de la chambre basse du parlement après sa recevabilité par la plénière.

La dite commission aura ainsi deux jours - jusque ce samedi - pour déposer son rapport. Lequel rapport tablera sur la régularité de la procédure avant un éventuel vote.

Il sied de rappeler que dans sa correspondance adressée au premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le procureur général près la Cour de

cassation, Victor Mumba Mukomo, a saisi le premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba mardi dernier, il a souligné qu'il venait d'adresser un réquisitoire au bureau de l'Assemblée nationale pour l'autoriser à entendre John Ntumba couvert par les immunités, dans le cadre des enquêtes sur l'utilisation de l'argent de l'État destiné à l'exécution du programme des 100 jours au Kasai central.

Le ministre de la formation professionnelle John Ntumba est soupçonné de détournement des fonds publics destinés à l'exécution des travaux de 100 jours dans la province du Kasai central. L'enveloppe totale s'élève à 32 millions de dollars.

Par ailleurs, le Parquet général près la Cour de Cassation n'attend que la levée de l'immunité de John Ntumba pour le poursuivre en justice.

avec Thierry Mfundu